



# PASTUM



Bulletin de l'Association Française de Pastoralisme

Numéro 117 – Quatrième trimestre 2023 – ISSN 1154-4449

## Le pastoralisme auvergnat



Signalétique pastorale

Une association  
pour les herbassiers

FAO : les 7 atouts maîtres  
du pastoralisme

# ÉDITO

Les journées dans la Drôme ont été, cette année encore, riches d'enseignements ; elles illustrent la vitalité du pastoralisme. Les pratiques pastorales sont au cœur du développement de ces territoires ruraux, des plaines aux montagnes. Nous reviendrons sur ce temps fort dans un prochain *Pastum*.

Dans ce numéro, toujours de la diversité : des initiatives pour mieux comprendre l'articulation entre territoires et pratiques pastorales ; des études et recherches encourageantes ; des adaptations, mutations et évolutions à suivre, désormais largement orchestrées par l'ombre du changement climatique.

« Au plus proche du naturel », les herbassiers de la région Sud-Paca se sont regroupés en association.

Une étude sur les bergers salariés, montre un métier qui continue à se féminiser.

Des outils aussi, comme *La Pastothèque* qui, par ses approches à la fois scientifiques et pragmatiques, établissent des références afin d'appréhender un corpus de milieux pastoraux, fragiles et complexes.

Dans les stockages à ciel ouvert, l'eau à vocation pastorale est globalement de bonne qualité ; c'est ce que prouve une étude menée par le FRGDS-Paca.

On apprend par la FAO que le pastoralisme emploie plus de 200 millions de personnes dans une centaine de pays. Et de classer les sept vertus majeures de ce mode d'élevage pluriséculaire.

Je remercie vivement le conseil d'administration de l'AFP, qui a su se mobiliser pendant cette année très chargée. Le colloque autour du cinquantenaire des décrets d'application de la loi pastorale, tenu en étroite collaboration avec l'Assemblée nationale, a déjà vu la parution de ses actes, et le groupe de travail termine un ouvrage bilan à paraître en 2024. L'équipe technique est également réorganisée, pour s'adapter à nos nouvelles demandes et manières de travailler, et je salue leur engagement.

En 2024 nous prenons le chemin vers l'année internationale du pastoralisme, avec des éléments de préparation et de partenariat qui s'engagent dès à présent. Le pastoralisme, les espaces pastoraux, celles et ceux qui les font vivre de diverses manières, seront à l'honneur. Ce sera une belle fête qui pourrait se prolonger dans le futur : c'est tout le mal que nous nous souhaitons.

**Bruno Caraguel**  
Président de l'AFP

## PASTUM

est la revue de l'Association Française de Pastoralisme

### Directeur de la publication

Bruno Caraguel

### Rédaction

Alice Marteau

### Maquette et édition

Cardère éditeur

Impression pixart printing

Périodique - tirage 130 ex.  
ISSN 1154-4449  
Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2023

Tarif annuel des adhésions à l'AFP

Personne physique : 40 €

Personne morale : 300 €

Étudiant : 10 €

Abonnement à la revue PASTUM

(collectivités et bibliothèques)

50 €/an

### Contact

afp.pastoralisme@orange.fr

AFP c/o GIP-CRPGE

20 place du Foirail, 65000 TARBES

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Couverture : © Auvergne Estives

## SOMMAIRE DU NUMÉRO 116

### ACTUALITÉS

HOMMAGE AU PASTORALISTE GÉRARD L'HOMME .....	3
LES HERBASSIERS SE REGROUPENT .....	4
BERGERS SALARIÉS : RÔLES, COMPÉTENCES, BESOINS EN FORMATION .....	6
7 <sup>e</sup> JOURNÉE ANNUELLE DE L'UMT PASTO .....	7
LA PASTOTHÈQUE .....	8
DIAGNOSTIC PASTORAL À L'ÉCHELLE MACRO SUR LES HAUTS PLATEAUX DE VERCORS .....	11
QUALITÉ DE L'EAU D'ABREUVEMENT DANS LES STOCKAGES À CIEL OUVERT .....	13
ÉVOLUTION DES MILIEUX SUR LES HAUTS DE CHARTREUSE .....	15
FAO : SEPT ATOUTS POUR LE PASTORALISME .....	17

### DOSSIER :

LE PASTORALISME AUVERGNAT, CLÉ DE VOÛTE DE TERRITOIRES VIVANTS .....	19
SIGNALÉTIQUE PASTORALE .....	29

### VIE ASSOCIATIVE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFP .....	36
38 <sup>e</sup> RENCONTRE NATIONALE DES ACTEURS DU PASTORALISME (DRÔME, SEPT. 2023) .....	37
LE PASTORALISME, UNE HISTOIRE D'AVENIR, COLLOQUE AFP, PARIS, MARS 2023 .....	38

<b>BIBLIOTHÈQUE</b> .....	38
---------------------------	----

# HOMMAGE À GÉRARD L'HOMME, PASTORALISTE AUVERGNAT, EX-PRÉSIDENT DE L'AFP

**Gérard L'Homme, amoureux des Salers, est décédé le 28 mai 2023 à l'âge de 79 ans.**

Enseignant-chercheur, professeur d'agronomie, responsable de la chaire de productions végétales puis du département Agricultures et Espaces à l'Enita de Clermont-Ferrand, adhérent de la première heure à l'AFP, il organise avec Yves Michelin les rencontres annuelles en Auvergne en septembre 1990 et en devient le président en 1992. Il le restera jusqu'en 2004 avant de prendre sa retraite en 2005.

C'est sous sa présidence que le « bulletin de l'AFP » devient la revue *Pastum*, qui se modernise après un numéro spécial pour les 10 ans de l'AFP en 1994.

Professeur, agronome et pédologue, il a contribué à la formation de nombreux ingénieurs depuis la création de l'Enita Clermont-Ferrand en 1984. Il a promu très tôt l'agriculture biologique et défendu l'importance des sciences du sol. C'était un utilisateur convaincu de la valeur pastorale qu'il avait appris directement sur le terrain, et il enseignait avec passion le pastoralisme à ses étudiants, en salle et dans les estives, avec une approche qui combinait déjà les sciences végétales et animales.

Écologue, il s'est fortement impliqué dans la création du centre de ressources en agriculture biologique (ABioDoc), créé en 1993 puis devenu centre national en 1994, avec une reconnaissance de son rôle par l'Institut technique de l'agriculture biologique (Itab). L'objectif était, à sa création, de rassembler, dans un même lieu, le peu d'informations disponibles sur l'agriculture biologique et de les rendre accessibles au plus grand nombre, tout en partageant les connaissances sur le sujet entre acteurs de la « bio ».

Dès 1994, il représente l'AFP à Euromon-

tana, permettant ainsi d'établir de nouvelles relations avec des pays d'Europe centrale et orientale et d'encore mieux échanger avec des représentants d'autres secteurs que le pastoralisme, comme le développement rural, la gestion de l'environnement, etc. En encourageant la formation et la recherche, ainsi que l'étude des problèmes économiques, sociaux et écologiques, tout en contribuant à sensibiliser les décideurs politiques sur les opportunités que représentent le développement des zones pastorales, il a contribué à améliorer la coopération entre les acteurs du pastoralisme européen.

« Gégé » avait des problèmes d'oreilles ; il portait des appareils auditifs. Et il fumait la pipe. Ces deux « prothèses » se combinaient parfois, lui conférant une élocution déroutante qui nous forçait à tendre l'oreille (la nôtre, pas la sienne).

Il venait toujours aux journées annuelles de l'AFP avec sa femme Annie. Et comme Marcel Besombes ne se séparait jamais de la sienne, les deux femmes s'échappaient régulièrement pour de petites virées secrètes probablement plus intéressantes que nos échanges botaniques et pastoraux. Elles n'en disaient mot mais on ressentait une chaleureuse complicité qui colorait ces journées souvent très techniques d'une teinte un peu plus intime.

Quelques-uns d'entre nous se souviennent peut-être de la visite de sa fameuse cave à Dallet, village proche de Marmilhat, à laquelle il nous avait conviés après une réunion du CA de l'AFP à l'Enita : 40 mètres de longueur, 2 à 3 mètres de hauteur, de la place entre les berceaux pour circuler avec un cheval et son attelage... Orientée est-ouest, la cave dont l'accès se fait par le patio de sa



Photo de Jean Dalbignat, L'Air de Dallet 9 février 2016

maison (au niveau rez-de-chaussée) se prolonge dans le sous-sol de la rue des Remparts et même au-delà (à 14/15 mètres en dessous de la chaussée).

Fin connaisseur des crus de Bourgogne (il était natif de Dijon), il n'hésitait pas cependant à promouvoir la production locale de vins d'Auvergne (cave Saint-Verny de Veyremonton) et à nous faire déguster de grands whiskys souvent fournis par ses collègues et amis écossais dont il était amateur.

« Gérard prenait beaucoup de notes, sur des carnets de petite taille. Des notes professionnelles mais pas que... Un jour, on se trouve en présence de je ne sais plus qui, que l'on avait déjà croisé quelques années auparavant. Je vois Gégé s'écarter subrepticement, consulter nerveusement son petit carnet noir, puis soudain soulagé, revenir vers cette personne pour lui poser tranquillement une question très intime sur la santé de sa femme ou quelque chose comme cela. Cette personne en fut très impressionnée : « Vous avez une sacrée mémoire ! Chapeau ! ». Et Gérard de bicher comme un pou sur la tête d'un chauve. Non sans échanger avec moi le regard complice du prestidigitateur démasqué ! »

Merci encore Gégé pour tes nombreuses contributions à une meilleure connaissance de la cause pastorale ainsi que pour ton engagement à sa défense.

# LES HERBASSIERS SE REGROUPENT

**Naissance de l'association HER.B.E, rassemblant les éleveurs bergers herbassiers en région Sud-Paca**

## « HERBASSIER », QUÉSACO ?

Les herbassiers sont des éleveurs bergers ovin et caprin viande du sud-est de la France, qui circulent de « place en place » de pâturage en suivant la pousse de l'herbe, de la Provence aux montagnes des Alpes, tout au long de l'année. Ils ne possèdent en principe pas de terres en propriété : ils louent à la saison des places d'herbage sur la base d'accords verbaux ou de conventions pluriannuelles de pâturage (CPP) essentiellement. Ils utilisent ainsi diverses surfaces pastorales pour nourrir leurs troupeaux, en rendant souvent un service secondaire : défense des forêts contre les incendies, maintien de la biodiversité végétale et animale, viti-pastoralisme, entretien et valorisation des paysages.



## OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION HER.B.E

Du fait de son fonctionnement bien particulier, le système herbassier est fragilisé par un contexte technique, juridique et politique adapté à d'autres modèles d'élevage. Pour se faire connaître, défendre leurs intérêts et conserver leur liberté, des herbassiers ont décidé de créer une association sous le nom de « HER.B.E » pour « herbassiers bergers éleveurs ».

Créée au printemps 2023, l'association a pour objectifs de :

- représenter lesdits herbassiers dans toutes les instances en lien avec leurs intérêts ;
- amener tout type de soutien moral, technique, financier, administratif, social et juridique afin d'améliorer et préserver leurs pratiques pastorales, leurs savoirs et savoir-faire ;
- promouvoir auprès de la société civile l'importance de leurs pratiques pastorales sur les écosystèmes, la biodiversité, la lutte contre les incendies, l'entretien des paysages et la valorisation des territoires ;
- valoriser localement la consommation de viande d'agneau ou de chevreau à l'herbe, par divers moyens (ex. : label, abattoir, point de vente collectif, etc.) ;
- rassembler les bergers éleveurs herbassiers, mais aussi se retrouver simplement entre nous, faire un repas, discuter, se soutenir...

Rassemblant des herbassiers de la région Sud-Paca, l'association est grande ouverte à toutes les autres régions (par définition, l'herbassier ne connaît pas de frontières). Elle est impliquée dans le plan de sauvegarde de la transhumance au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, étant donné que les herbassiers y sont identifiés.

## EXTRAIT DE LA CHARTE

Le collectif des bergers éleveurs herbassiers affirme une cohérence de ce système d'élevage vertueux par son respect et son engagement envers le vivant, la biodiversité, le bien-être animal et la protection de l'environnement en général. Engagé dans la préservation des ressources (eau et herbacée) par une gestion du pâturage saisonnier et transhumant.

La base de cette charte a comme prérequis l'alimentation exclusivement à l'herbe des animaux composant le troupeau (ovins, caprins, bovins) et ce durant toute la vie de l'animal.

L'objectif de cette association est de fédérer un collectif d'éleveurs engagés dans la défense des pratiques d'élevage extensif pastoral et systèmes herbassiers (nomades), économes, autonomes et résilients basés exclusivement sur la ressource herbagère. Aucun engraissement et apport d'aliment autre que l'herbe sauf situations exceptionnelles menaçant la survie des animaux ne peut correspondre.

**L'important, c'est que les animaux soient au plus proche du naturel !**

Depuis sa création, l'association HER.B.E. établit des relations de confiance avec la MRE et le Cerpam, afin de travailler sur des problématiques et des besoins bien précis. Elle crée un groupe d'émergence GIEE<sup>1</sup> en vue d'une reconnaissance à long terme. Pour cela, l'association sera animée et soutenue par la MRE pour les années à venir afin d'effectuer ce travail ensemble.

Le bureau de l'association intégrera la section ovine de la MRE courant 2024, pour y être représentée et apporter son point de vue, ainsi que le conseil d'administration du

<sup>1</sup> Les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) favorisent l'émergence de dynamiques collectives prenant en compte à la fois des objectifs économiques et environnementaux, en favorisant la mise en place de dynamiques au niveau local.

Cerpam pour les mêmes motivations.

Dans un autre temps, l'association HER.B.E. souhaite établir un partenariat avec la Maison de la Transhumance, car elle a pour but de défendre et de valoriser la transhumance : c'est sur cette pratique nomade que notre système d'élevage extensif est fondé et trouve son équilibre.

### APPEL À TOUS LES HERBASSIERS !

Au cours de l'année 2022, à l'initiative de quelques-uns d'entre nous « les herbassiers », nous nous sommes rassemblés autour d'intérêts communs, ce qui par les temps qui courent nous semble plus que nécessaire !

#### **Nous avons tous les mêmes buts : Faire manger nos troupeaux et Vivre !**

Écologie, agroécologie, éco-pâturage, bien-être animal... en voilà des sujets menés par des gens qui ne sont pas sur le terrain, et il y a toujours plus de béton et moins de campas ! Les injonctions de connectivité et tout le tralala nous font prendre conscience de notre exclusion et de notre isolement (pas toujours souhaité). Même si notre force est la discrétion nous ne devons pas être les grands absents du débat !

Notre volonté est de nous fédérer, nous organiser pour nous défendre et être reconnus. Nous devons nous imposer comme interlocuteurs directs et incontournables des pouvoirs en place et de toutes les instances (chambres d'Agriculture, associations pastorales, techniciens, etc.) qui nous représentent face aux problématiques nous concernant. Il en va de défendre notre liberté de circulation avec nos troupeaux aussi bien sur les routes que sur nos places de pâturage. Si la contractualisation correspond mieux à des bergers éleveurs sédentaires qui ont besoin de plus de sécurité, la parole doit rester, pour des éleveurs nomades ou peu stabilisés, un engagement des deux parties. Notre point fort est **la mobilité dans le respect !**

Depuis juin 2020, la transhumance est reconnue comme patrimoine culturel immatériel en France. Dans la continuité, la France est engagée dans une démarche de candida-



© HER.B.E

ture multinationale en vue d'une inscription à l'Unesco qui vient d'être signée en décembre 2023. Dans notre pays, le dossier « plan de sauvegarde et de valorisation de la transhumance » est porté par le Coram (collectif des races de massif) et d'autres acteurs du pastoralisme.

Ce dossier nous concerne et nous devons nous impliquer autant que possible pour le voir aboutir, car à travers lui nous pouvons perpétuer notre vie sans que l'on nous la complique davantage. En étant hors sujet, attendons-nous un jour à être interdits de circuler sur une départementale ou de transhumer à pied...

Nous sommes déterminés à ne pas être simplement un collectif revendicatif mais aussi une force de réflexion, de proposition et d'action.

Pour tous ces sujets et d'autres encore, il est temps de réagir et de se mobiliser.

Nous sommes maintenant confrontés à une société qui se veut représentative, en conséquence par le biais de notre association HER.B.E nous pouvons créer en commun une résistance au système étatique en place qui est en train petit à petit de nous détruire (PAC, etc.).

#### **Signé : Les herbassiers,**

Guillaume Serrat, Jean-Sébastien Frémaux (trésorier), Claire Guyat (secrétaire), Fabien Morin, Christophe Ondet, Vincent Salabura, Nans Mingaud (président), Hélène Poullin

Contact : [herbepaca@gmail.com](mailto:herbepaca@gmail.com)

Claire GUYAT : 06 98 57 01 23

Nans MINGEAUD : 06 31 73 74 40

Jean-Sébastien FREMAUX : 06 64 31 31 52

Pour adhérer à l'association HER.B.E, envoyer vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale ; téléphone et mail facultatifs), accompagnées d'un chèque de 30 € (à l'ordre de Association HER.B.E) à l'adresse suivante :

Association HER.B.E chez Claire Guyat, 2044 route d'Entrecasteaux 83570 Cotignac  
Préciser si vous êtes herbassier (ovin, caprin, bovin ou mixte) ou tout simplement sympathisant.

Vous pouvez aussi régler votre cotisation par virement : Iban FR76 1910 6000 2144 6963 9688 136 ; BIC AGRIFRPP891

Une copie de la charte signée et un reçu d'adhésion vous seront envoyés.

# BERGERS SALARIÉS : LEURS RÔLES, COMPÉTENCES, BESOINS EN FORMATION



En 2022, une étude a été menée par une stagiaire de fin d'étude ingénieur agronome durant 6 mois sur les compétences et rôles de bergers salariés dans les exploitations ovines de la région Provence Alpes Côte d'Azur (Sud-Paca). Cette étude financée et pilotée par l'UMT Pasto pose les bases d'un projet sur les besoins en formation des bergers dans la région.

*Le terme berger est un terme générique dont la définition varie d'une région à l'autre, d'un professionnel à l'autre... Dans cette étude, le terme « berger » est synonyme de salarié en élevage ovin allaitant qui se trouve dans la plupart des cas être un gardien de troupeau salarié dans les exploitations ovines pastorales transhumantes de la région Sud-Paca. Ces bergers se trouvent de plus en plus être des bergères.*



Une stagiaire bergère du Domaine et centre de formation du Merle en alpage © Frédéric Laurent/SupAgro

## CONTEXTE

La question de la formation des bergers est apparue prégnante pour la filière ovine de la région Sud-Paca. La multiplication des rôles attribués aux bergers a placé cette profession au cœur d'enjeux essentiels (prédation, gestion des espaces naturels, multi-usage). De plus, les éleveurs expriment un manque de bergers formés en quantité et qualité. Le Domaine et centre de formation du Merle à Salon de Provence (13) accueille la seule formation de berger de la région. Le Domaine du Merle crée un groupe de travail réunissant les différents acteurs de la filière ovine de la région (MRE, Frose, FDO(s), Cerpam, DDT(s), Draaf, Région Sud Paca, Abbasp, Eplefpa Carmejane, éleveurs, bergers, Institut Agro/Merle), pour réfléchir à la prise en considération de ce contexte dans la formation de bergers du Merle. Cette étude a permis de poser les bases de cette réflexion en répondant à la question :

Quels sont aujourd'hui les rôles et les compétences des bergers salariés dans les exploitations ovines de Paca ?

## MÉTHODOLOGIE

Après une première phase de bibliographie qui a permis de s'imprégner du sujet et de préparer les enquêtes, le cœur de la méthodologie repose sur une enquête auprès des bergers et employeurs de bergers de la région. Ils ont été interrogés sur leur vision des compétences des bergers salariés et le niveau d'autonomie et de technicité qui leur est demandé. En tout 16 employeurs représentant une diversité de situations de travail dans tous les départements et 15 bergers aux profils et expériences divers ont été interrogés. Les membres du groupe de travail ainsi que des questionnaires d'espaces naturels ont aussi été interrogés sur leurs attentes vis-à-vis de la formation au regard de leurs besoins en compétences de bergers. Les données récoltées sur le terrain ont été transformées en situations de travail et fiches de compétences pour être analysées. Enfin les résultats ont été restitués devant l'ensemble du groupe de travail. Cela a permis de les discuter et de proposer les premières pistes de travail.

## RÉSULTATS

De façon synthétique, il ressort que les bergers en région Sud-Paca peuvent travailler dans des situations variées allant de la garde dans différents contextes (alpage, colline, plaine) au travail en bergerie et sur l'exploitation pour assurer l'agnelage et plus globalement les chantiers d'élevage ; 7 situations représentatives ont été identifiées. Aussi, plusieurs situations de travail peuvent se succéder au cours de l'année par les bergers, et les employeurs peuvent avoir besoin de bergers dans différentes situations de travail. Les bergers doivent alors maîtriser des compétences parfois très différentes et souvent à un haut niveau d'autonomie et de technicité, en alpage en particulier mais également dans les autres situations de travail. Ces compétences concernent des thèmes aussi variés que l'alimentation, les soins au troupeau, l'agnelage et la lutte, la prédation, la gestion des espaces naturels, la santé et la sécurité du berger ou encore le relationnel avec les autres usagers des espaces pastoraux et l'employeur.

Parmi ces compétences, la gestion du multi-usage, des chiens de protection et de la charge mentale sont de plus en plus demandées au berger et devront donc être développées dans le futur de la formation.

Cette étude a aussi révélé une évolution récente des compétences demandées aux bergers. Durant ces 3 dernières décennies, les compétences nouvelles se sont ajoutées aux compétences essentielles du métier (alimentation et soins au troupeau...). Ces nouvelles compétences ont de plus complexifié les compétences de base (la garde est contrainte par le risque de prédation, le respect des MAEC ou encore la fréquentation des alpages, les soins ont augmenté et changé de nature avec la présence du loup et la nouvelle gestion de la montagne qu'elle induit etc.). Tous ces éléments concourent à une augmentation de la charge mentale qui pèse aujourd'hui sur les bergers.

## LA SUITE

Le travail a été repris par les membres du groupe de travail pour renforcer le dispositif existant et réfléchir à de nouveaux dispositifs, en modules de formation long et court (renforcement de compétences par exemple sur des sujets ciblés).

Cette étude sert aussi de support au Do-

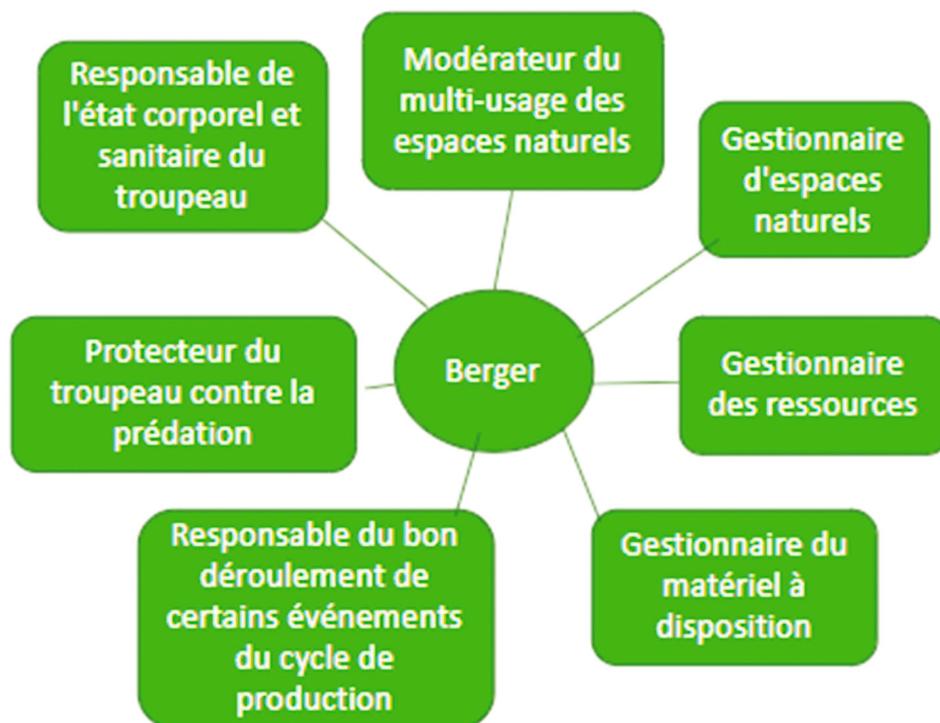


Schéma des différents rôles du berger aujourd'hui

maine et centre de formation du Merle et aux bergers et éleveurs pour parler de ce métier et démontrer sa technicité et son importance lors de divers groupes de travail régionaux et nationaux.

## BIBLIOGRAPHIE

Daux M., 2022. Rôles et compétences des bergers.ères salariés.ées dans les exploi-

tations ovines allaitantes de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Mém. Ing. agro 3e année, SupAgro Montpellier, 56 p.

## Manon Daux

Ancienne stagiaire ingénieur agronome 3<sup>e</sup> année au Domaine centre de formation du Merle/UMT Pasto

# 7<sup>e</sup> JOURNÉE ANNUELLE DE L'UMT PASTO



L'UMT Pasto ou unité mixte technologique « Ressources et Transformation des élevages pastoraux en territoires méditerranéens » est une structure de partenariat entre un institut de recherche (INRAE), un institut d'enseignement supérieur (Institut Agro de Montpellier) et un institut technique (Institut de l'Élevage). Formé en 2015 et renouvelé en 2020 pour 5 ans, l'UMT Pasto a pour objectif de :

- produire des connaissances et des méthodes pour accompagner le maintien et le développement des élevages ;

- faciliter la concertation pour favoriser la coordination des acteurs du pastoralisme et des actions de recherche et de développement à l'échelle nationale et internationale ;
- contribuer à la formation des acteurs de l'élevage et de la gestion des milieux.

Pour répondre à ces objectifs, l'UMT Pasto s'articule autour de 2 axes et 8 thèmes dont les actions sont structurées *via* des projets de Recherche & Développement en partenariat avec les acteurs du monde pastoral.

Dans ce cadre, depuis 2016, l'UMT Pasto réunit chaque année une diversité d'acteurs du monde pastoral pour échanger autour des derniers travaux de R&D et au cours d'ateliers thématiques afin d'identifier des pistes d'actions sur les pastoralismes méditerranéens.

La 7<sup>e</sup> journée annuelle de l'UMT Pasto s'est ainsi tenue le 2 février 2023 à l'Institut Agro de Montpellier. Cet événement a été l'occasion de rassembler une diversité d'acteurs du monde pastoral (éleveurs, représentants

professionnels, personnels des OPA, gestionnaires d'espaces naturels, collectivités territoriales, administrations, chercheurs...).

Cette journée, riche en interventions, a débuté par une présentation des élevages en territoires pastoraux et de la PAC en faisant le bilan de la précédente PAC et le point sur celle à venir, suivie par la présentation des résultats de 3 projets (Pastothèque, Transmission Past'Orale et Prairie Sud). Enfin, une session de « brèves » a complété la matinée, en donnant la parole à 5 acteurs du pastoralisme qui ont présenté différents projets en cours et des dates d'événements à noter pour les prochains mois.

L'après-midi s'est poursuivi par un panorama du pastoralisme en région Occitanie mené par la chambre régionale d'Agriculture en collaboration avec la Draaf. Enfin, 3 ateliers ont permis d'approfondir certains sujets en plus petits groupes, portant respectivement sur :

- les enjeux de l'adaptation et de l'atténuation au changement climatique pour les systèmes agropastoraux ;
- l'adaptation des animaux conduits dans une situation extensive ;
- la place pour l'international dans la Recherche & Développement et la formation sur le pastoralisme.

Ces ateliers ont été l'occasion d'engager des discussions et de mettre en lumière des thématiques sur lesquelles les échanges se poursuivront dans un objectif d'actions à mener.



Présentation en amphi des projets de l'UMT Pasto lors de la journée annuelle  
© Charlotte Dehays

Afin de clôturer cette journée, l'ensemble des présentations réalisées est mis à disposition sur le site de l'Idèle : <https://idele.fr/> (saisir : « 7ème journée annuelle d'échanges de l'UMT Pasto »)

.....  
**Charlotte Dehays**

Chargée d'étude pastoralisme à l'Institut de l'élevage

## LA PASTOTHÈQUE

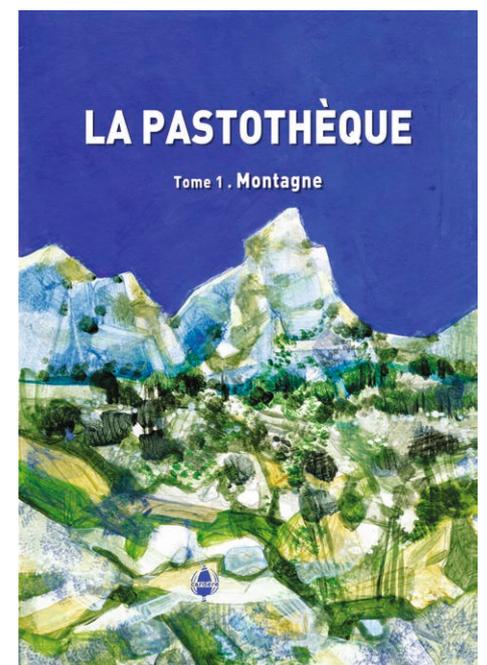
**Le nouveau référentiel des milieux pastoraux du Sud de la France dans un contexte de changement climatique**

### UN PEU D'HISTOIRE...

Dans les années 1980 et 1990, un important travail de typologie et de références des milieux pastoraux a été mené à l'échelle locale dans différentes régions, sous l'impulsion des scientifiques de l'Inerm, mais aussi des services pastoraux et de l'Idèle. Ce travail s'appuyait sur une diversité d'approches reflétant une diversité de cultures techniques. Ces typologies reposaient le plus souvent sur une classification des milieux pâturés, avec un degré de finesse très variable. Elles pouvaient aussi reposer sur une classification des fonctions d'alimentation attendues. Les références de quantification de la res-

source disponible provenaient de la méthode de la valeur pastorale transformées en UFL disponibles, et/ou du recensement de séquences réelles d'utilisation. Ces dernières pouvaient faire l'objet d'un inventaire ou d'une synthèse, plus ou moins encadrés par des indicateurs de réussite sur l'animal (état corporel et satisfaction des objectifs de production) et/ou sur la végétation (niveau de prélèvement et de renouvellement de la ressource). Plusieurs référentiels ont ainsi été publiés et largement diffusés dans l'appareil technique du pastoralisme.

Ces travaux fondateurs ont ensuite connu une pause, le nombre d'ouvrages publiés étant très limité dans les années 2000 et 2010. Citons à ce titre le référentiel caprin pastoral méditerranéen, ainsi que le référentiel pastoral des Pyrénées-Orientales.







# DIAGNOSTIC PASTORAL À L'ÉCHELLE MACRO SUR LES HAUTS PLATEAUX DE VERCORS

**Objectif : homogénéiser les diagnostics pastoraux d'un territoire pour une analyse macro des enjeux pastoraux**

## STRATÉGIE PASTORALE À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE

Dans le cadre du renouvellement de son plan de gestion, la réserve naturelle nationale des Hauts Plateaux du Vercors a souhaité réactualiser son analyse de l'activité pastorale qui s'établit sur près des deux tiers de ses 17 000 ha. La Réserve a ainsi commandé aux services pastoraux de la Drôme (Adem) et de l'Isère (FAI) une série de diagnostics sur les 9 unités pastorales existantes. La réalisation s'est échelonnée entre 2018 et 2021. Cette série de diagnostics vient en écho d'une première série réalisée entre 1998 et 2001. En dehors de mises en commun au cours de réunions, aucun travail de mutualisation des éléments de diagnostic et d'analyse à l'échelle du territoire de la Réserve n'a été réalisé ni envisagé. Outre l'inexistence de commande en ce sens, une hétérogénéité méthodologique rendait toute analyse globale spontanée délicate sinon impossible.

Les deux services pastoraux, Adem et FAI ont souhaité travailler :

- sur la description nouvelle d'une formation végétale majeure du Vercors liée au pastoralisme et jamais décrite jusqu'alors ;
- sur une compilation des données des 9 diagnostics d'alpage pour proposer des outils d'appréhension et d'aide à la décision à l'échelle du territoire de la Réserve. Un travail exploratoire a été proposé par les deux services pastoraux afin de contribuer aux réflexions pour le renouvellement du plan de gestion de la Réserve.

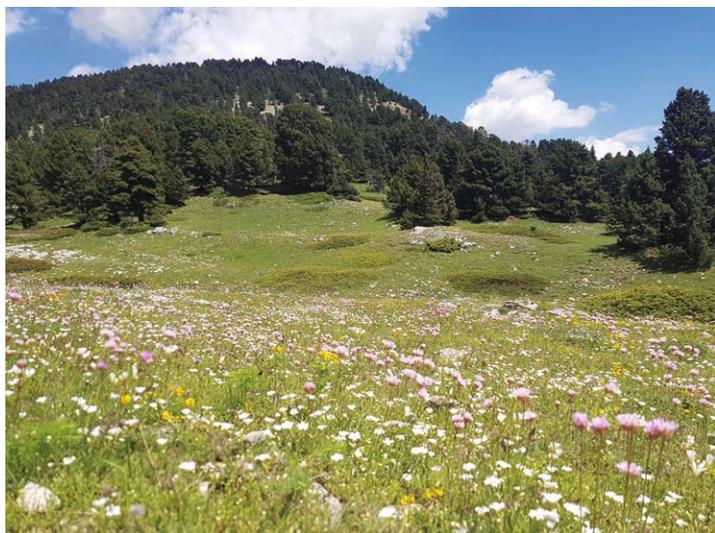
L'ambition de ce travail exploratoire était d'approcher plusieurs aspects macro des ressources pastorales. Trois paramètres ont été travaillés :

- le potentiel fourrager qui permet au gestionnaire de la Réserve d'identifier les différentes zones à enjeux de son espace ;
- la souplesse de mobilisation de ces ressources selon le type de milieu qui permet de s'intéresser aux marges de manœuvre pastorales, dans un contexte de changement climatique ;
- l'état des milieux pastoraux, qui permet de rendre compte des dynamiques et des évolutions de végétation. Ce troi-

sième aspect inabouti n'est pas valorisé dans cet article.

## DESCRIPTION D'UNE FORMATION PASTORALE TYPIQUE DES HAUTS PLATEAUX DANS LA PASTOTHÈQUE (RÉFÉRENTIEL DES MILIEUX PASTORAUX DU SUD DE LA FRANCE, PARU EN 2023)

Les services pastoraux étaient mis en défaut lors de la description des végétations pastorales des Hauts Plateaux du Vercors, car ce territoire était souvent hors zone de validité des référentiels existants. Les Hauts Plateaux du Vercors présentent la singularité d'alterner, sur de vastes espaces pouvant aller jusqu'à des centaines d'hectares contiguës, une mosaïque de pelouses sur des creux et des bombements avec des zones de lapiaz plus ou moins démantelés en éboulis. Cette alternance induit deux cortèges floristiques dominants et intimement imbriqués : des pelouses rases sur les bombements (seslérie, carex) et des pelouses plus denses dans les creux (nard). Les cartographier distinctement rendait le travail fastidieux et sans grand intérêt pour les gestionnaires d'estive, compte tenu de la faible résolution de chacun des deux faciès.



*Pelouse au printemps avec au premier plan un bombement fleuri (estive du Jardin du Roy, Vercors) © Marine Le Goff/Adem26*

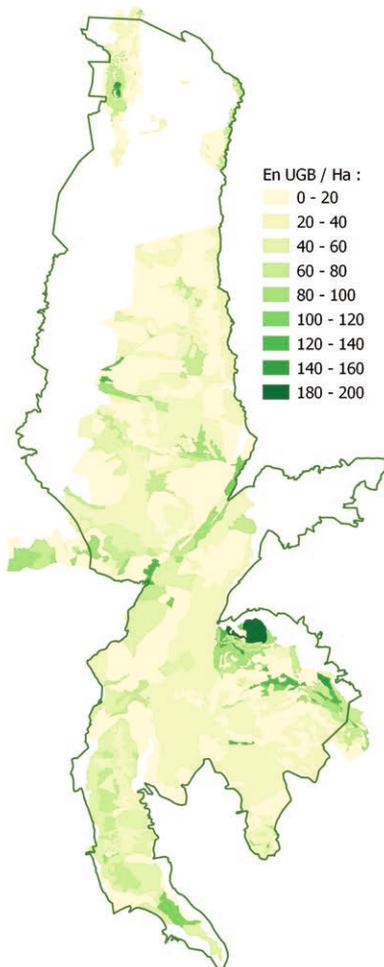


*Pelouse pâturée en fin de saison par des ovins (estive de Darbounouse, Vercors) © Fabien Candy/Adem26*

Le projet de *La Pastothèque* ayant été synchrone à la mise à jour des 9 diagnostics pastoraux, les deux services pastoraux ont rédigé à l'aide de l'INRAE et de la Sema une fiche milieu dédiée à cette mosaïque de faciès que l'on rencontre aussi en Chartreuse et sur le Jura. Ce type de végétation a ainsi été identifié sur près d'un tiers des surfaces pastorales de la Réserve ; pour plusieurs unités pastorales ce type de végétation représente plus de 50% des surfaces.

## POTENTIEL FOURRAGER À L'ÉCHELLE DE LA RÉSERVE

La carte des potentiels fourragers permet de distinguer les secteurs les plus productifs et les grandes étendues boisées sans grand potentiel à l'hectare, même si le maigre potentiel de ces dernières est largement compensé par leur taille puisque les pelouses en mosaïque de creux et de bombements et les



Potentiel de niveaux de ressources fourragères à l'échelle de la RNNHPV  
© Adem 26 - FAI / Réseau Pastoral Aura

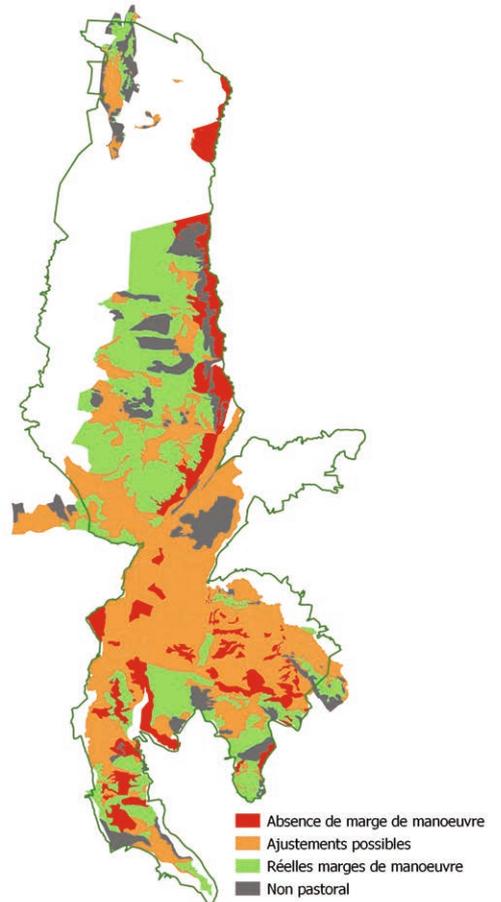
sous-bois pastoraux représentent plus de 50% du potentiel fourrager théorique. Ce traitement n'est pas complètement novateur mais il permet d'avoir une vue d'ensemble à l'échelle de la Réserve.

D'autres traitements ont été faits, comme la comparaison entre la contribution surfacique et la contribution fourragère des types de végétation. Cette mise en perspective permet par exemple de souligner le rôle stratégique des pelouses intermédiaires qui représentent plus du quart du bol alimentaire potentiel des troupeaux de la Réserve alors qu'elles occupent seulement 10% de la surface pastorale. Une mauvaise valorisation ferait donc chuter très vite la capacité d'accueil de ces alpages. Par ailleurs, les surfaces moins productives comme les sous-bois sont très importantes en termes de surface, mais aussi parce qu'elles sont précieuses pour garder une ressource mobilisable en cas d'aléas climatiques.

## FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, DES MILIEUX AUX PROPRIÉTÉS DIFFÉRENTES SUR LES HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Le 3<sup>e</sup> aspect de l'analyse macro des enjeux pastoraux de la Réserve concerne la souplesse que les différents milieux d'alpages peuvent offrir – ou non – aux bergers et gestionnaires d'estive, pour trouver des marges de manœuvre nécessaires à la conduite des troupeaux dans un contexte d'aléas climatiques croissant. *La Pastothèque* propose pour chaque type de milieu une caractérisation de la souplesse d'utilisation selon 3 grandes catégories :

- absence de marge de manœuvre (exemple : pelouses fragiles et/ou très saisonnalisées) ;
- ajustements possibles (exemple : pelouses dont la mobilisation peut être légèrement décalée) ;
- réelles marges de manœuvre (exemple : pelouses sous couvert arbustif ou arboré atténuant les effets d'aléas, végétation herbacée permettant un bon report sur pied, ressources ligneuses mobilisables au cours de la saison).



Souplesse d'utilisation des ressources pastorales © Adem 26 - FAI / Réseau Pastoral Aura

Cette dimension assez nouvelle vient enrichir les traitements et les conseils qu'il est possible de formuler pour chacun des alpages. Le regard macroscopique est tout aussi intéressant, dévoilant une typologie nouvelle des alpages en fonction des facilités ou difficultés de valorisation des végétations par les animaux. Attention cependant aux interprétations trop rapides : la possibilité de réelles marges de manœuvre ne signifie pas pour autant que ces marges de manœuvres soient accessibles. Par exemple, elles peuvent être conditionnées à la possibilité de mettre en œuvre certaines pratiques pastorales, ou rendues impossibles en contexte de prédation, de sécheresse...

Sylvain Blanchon<sup>1</sup>, Fabien Candy<sup>1</sup>,  
Chloé Baranowski<sup>2</sup>

1 : Adem Drôme – 2 : Fédération des Alpages de l'Isère

# QUALITÉ DE L'EAU D'ABREUVEMENT DANS LES STOCKAGES À CIEL OUVERT

Le réseau pastoral alpin et la FRGDS Paca ont réalisé en 2021 et en 2022 près de 90 prélèvements dans des stockages d'eau à vocation pastorale à ciel ouvert (impluvium et retenue collinaire) afin d'esquisser un portrait de la qualité de l'eau dans ces équipements cruciaux pour l'abreuvement des troupeaux et de définir des pistes d'amélioration le cas échéant.

Au regard des paramètres étudiés il ressort de l'étude que l'eau est globalement de bonne qualité dans ces stockages pastoraux. Il y a néanmoins localement et ponctuellement des eaux de moins bonne qualité pour des raisons multiples qu'il reste encore à éclaircir.

## MÉTHODOLOGIE

Le protocole de prélèvement est relativement simple : l'opérateur prélève l'eau du

stockage, dans les flacons distribués par le laboratoire (stériles pour la bactériologie), à l'aide d'une perche, à > 30 cm du bord et > 20 cm de profondeur. Une fiche de prélèvement standardisée est remplie qui compile des informations sur le site, l'avis de l'utilisateur et des données contextuelles de météo. Les flacons, maintenus au frais, sont acheminés dans la journée à un laboratoire départemental d'analyses chargé d'étudier *a minima* les paramètres présentés dans le tableau ci-dessous.

Chaque département était libre de définir les sites prélevés sans réelle ambition de sélectionner un échantillon représentatif. Les stockages étudiés sont très hétérogènes : leur volume va de 40 à 84 000 m<sup>3</sup> (retenue collinaire de domaine skiable), ils s'établissent de 800 à 2 500 m d'altitude et ont des dates de création qui s'étalent entre 1985 et 2021.

L'objectif était de prélever, si possible d'un point de vue logistique, plusieurs fois dans le même stockage au cours de la saison pastorale ; et dans la mesure du possible de prélever systématiquement dans les abreuvoirs connectés au stockage.

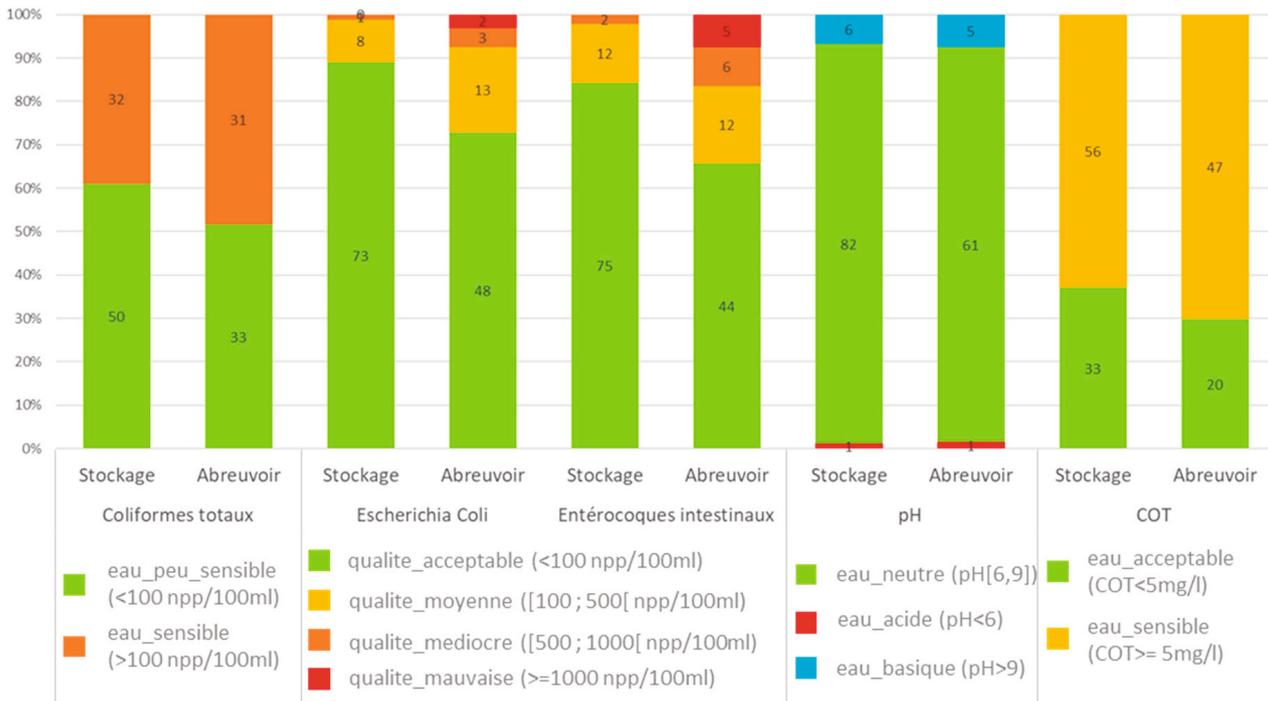
34 stockages à ciel ouvert ont été prélevés avec un total de 89 analyses dans les stockages eux-mêmes (37 en 2021 et 52 en 2022) et 67 dans des abreuvoirs connectés à ces stockages.

L'ensemble des données collectées (informations des fiches de prélèvement et résultats d'analyse) ont été compilées dans une base de données.

## RÉSULTATS

Les résultats bactériologiques sont globalement positifs puisque dans près de 85% des cas l'eau stockée ne présente pas de signe de contamination d'origine fécale (E. Coli et en-

Paramètres étudiés		Explication simplifiée : signification du paramètre	Norme	Appréciation (basée sur les recommandations de l'Anses et du Laboratoire départemental de la Drôme)
Paramètres bactériologiques	Coliformes totaux (Coli tot)	Indicateur de la vie bactérienne dans l'eau ; des concentrations élevées indiquent des eaux sensibles au développement bactérien et donc potentiellement à des bactéries pathogènes ; des concentrations élevées n'indiquent pas nécessairement une eau de mauvaise qualité	ISO 9308-2	< 100 npp/100 ml : acceptable > 100 npp/100 ml : eau sensible
	Escherichia Coli (E. coli)	Indicateurs de contamination d'origine fécale ; indique une contamination récente car ces bactéries ne survivent pas longtemps hors des intestins.	E. coli : ISO 9308-2	<100 NPP/100ml : acceptable [100 ; 500[ npp/100 ml : eau de qualité moyenne à éviter chez les animaux jeunes et à risques (gestantes, malades)
	et entérocoques intestinaux	La présence abondante de ces bactéries représente un risque pour la santé des troupeaux. En outre, une présence abondante de ces bactéries signifie que d'autres bactéries pathogènes d'origine fécale pourraient être présentes (salmonelle notamment)	Entérocoques : IDX 33/03-10/13 (enterolert)	[500 ; 1000[ npp/100 ml : eau de qualité médiocre (acceptable pour les animaux sevrés) > 1 000 npp/100 ml : eau de mauvaise qualité à éviter
Paramètres physico-chimiques	pH	Mesure de l'acidité de l'eau. Une eau neutre est recommandée. Un déséquilibre acido-basique peut expliquer un développement végétal ; un déséquilibre peut entraîner une dégradation des matériaux de stockage et de plomberie ; une eau trop basique limite l'efficacité d'une chloration	NF EN ISO 10523	[6 ; 9] : neutre < 6 : trop acide > 9 : trop basique
	Carbone organique total (COT)	Indicateur de charge organique de l'eau : des concentrations élevées indiquent un terreau favorable au développement de micro-organismes et à la prolifération de végétaux ; lorsque la concentration est élevée, la chloration est inefficace voire dangereuse car elle provoque la formation de sous-produits chlorés potentiellement toxiques ; des concentrations élevées ne sont pas intrinsèquement toxiques	NF EN 1484	< 5 mg/l : acceptable > 5 mg/l : eau sensible



Résultats des analyses de l'eau

térocoques intestinaux) et aucun prélèvement n'est considéré comme de mauvaise qualité. En revanche, la qualité de l'eau se dégrade dans les abreuvoirs tout en restant très majoritairement acceptable (> 65 %), 10 % des cas sont toutefois problématiques. Une piste d'explication est la localisation des abreuvoirs à proximité des parcs de nuit où des poussières de fèces, sinon les déjections elles-mêmes, peuvent se retrouver dans les abreuvoirs.

Les eaux sont considérées comme sensibles au niveau bactériologique (ie > 100 npp/100 ml de coliformes) dans près de 50% des abreuvoirs et 40% des stockages, ce qui n'est pas intrinsèquement problématique d'un point de vue sanitaire mais alerte sur la vulnérabilité des stockages à ciel ouvert. Cette observation est vraisemblablement à conjuguer avec les résultats obtenus au niveau du carbone organique total (COT) qui témoignent également d'une potentialité de développement importante. En effet, dans la majorité des stockages et des abreuvoirs, l'eau prélevée dépasse la recommandation de l'Anses. La discrétisation des données COT par rapport au seuil des 5 mg/l cache une grande disparité dans la série avec ~ 25 % des observations qui dépassent une concentration de 15 mg/l. Les

apports excédentaires de matières organiques (proximité d'arbres, absence de nettoyage, bâche de récupération complémentaire) pourraient être des facteurs explicatifs.

Enfin, au niveau du pH, plus de 90 % des stockages et des abreuvoirs présentent des résultats neutres. Un nombre néanmoins non négligeable de sites affiche des pH basiques (qui restent néanmoins inférieurs à 10 unités pH dans tous les cas).

## PERSPECTIVES

Les 2 campagnes de prélèvement 2021 et 2022 ont permis de réunir un jeu de données important qui dresse un portrait rassurant : l'eau à disposition des troupeaux dans les équipements de stockage d'eau à ciel ouvert est globalement de bonne qualité. Au-delà de ce premier constat, le collectif de travail du Réseau pastoral alpin a dessiné plusieurs pistes de travail :

- valoriser la vaste base de données en mobilisant *via* des analyses bi- ou multi-variées les attributs descriptifs des sites



Échantillons ; impluvium du Cairn (26)

prélevés, y compris en ajoutant d'autres paramètres *a posteriori* comme la distance au parc de nuit ou au quai de traite ;

- travailler des analyses chronologiques entre les années et au sein d'une même année lorsque 2 ou 3 prélèvements ont été réalisés en croisant avec les données météorologiques ;
- approfondir des cas singuliers pour mieux comprendre les phénomènes d'algue et l'impact d'un nettoyage sur la qualité de l'eau ;
- s'interroger plus spécifiquement sur la gestion sanitaire des abreuvoirs, étant donnée la baisse de qualité de l'eau dans ces derniers par rapport aux stockages.

Le Réseau pastoral alpin est à la recherche de partenaires dans le monde universitaire pour approfondir ces thématiques.

.....  
**Sylvain Blanchon<sup>1</sup>, Thomas Romagny<sup>1</sup>, Marie Gontier<sup>2</sup>**

pour le **Réseau pastoral alpin**

1 : Adem Drôme – 2 : Cerpam

# ÉVOLUTION DES MILIEUX SUR LES HAUTS DE CHARTREUSE

## Étude diachronique

### LA RÉSERVE NATURELLE : UNE MOSAÏQUE D'ESPACES SEMI-NATURELS

Située dans les Pré-alpes calcaires du Nord, la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse comporte une mosaïque de milieux fermés, semi-ouverts et ouverts étant le fruit de l'action de facteurs naturels (climat, géologie...) et humains (élevage, exploitation forestière...). La diversité des milieux concentrée au sein de ce synclinal perché constitue les habitats d'une biodiversité riche.

### DES MILIEUX QUI CHANGENT

La géologie, l'altitude, l'abandon de l'exploitation forestière, l'arrêt du pâturage sur certaines zones, la modification des pratiques pastorales, l'accroissement du nombre d'ongulés sauvages et le changement climatique d'origine anthropique figurent parmi les principaux facteurs qui agissent sur la distribution spatiale et la composition des milieux. Cet aspect dynamique est imprégné de perceptions sociales : la fermeture peut être perçue tant comme l'expression physique de la perte de contrôle sur l'espace que du signe d'un regain de naturalité.



### MILIEUX OUVERTS

Les formations herbacées sont maintenues par deux facteurs associés : le pâturage des troupeaux et des ongulés sauvages et des conditions climatiques et pédologiques sélectives. L'importance de ces dernières dans le maintien des pelouses croît avec l'altitude du fait de l'allongement de la durée d'enneigement et de la faible activité bactériologique des sols.

### MILIEUX SEMI-OUVERTS

Dans l'étage montagnard, il s'agit des fourrés arbustifs et des landes favorisés par la présence de clairières ouvertes par les forestiers et les éboulis. Dans le subalpin, il s'agit des landes et pré-bois maintenus par des conditions climatiques sélectives, les éboulis et dont la progression peut être liée à l'abandon des pratiques pastorales et sylvicoles.



### MILIEUX FERMÉS

Les formations forestières des Hauts de Chartreuse sont dominées par la hêtraie-sapinière dans l'étage montagnard et par la pessière et la pinède de pins à crochets dans l'étage subalpin. Tandis que les forêts des flancs sont toutes exploitées en futaie jardinée, les forêts subalpines anciennement exploitées sont en libre évolution depuis les années 1950.

## LA PHOTO-INTERPRÉTATION ET LA REPHOTOGRAPHIE POUR ÉTUDIER LES ÉVOLUTIONS



La **photo-interprétation manuelle** consiste à caractériser des objets géographiques et des formes d'organisation de l'espace dont la présence est répétée sur les photographies aériennes (1949, 2003 et 2021). La cartographie obtenue par photo-interprétation permet d'aboutir sur des éléments chiffrés de l'évolution des milieux des Hauts de Chartreuse. Croisée avec la lecture de données auxiliaires, dont celle sur la géologie, l'altitude et les documents de gestion, cette méthode permet l'identification des formes et des principaux facteurs d'évolution des milieux ouverts, semi ouverts et fermés.

L'**analyse diachronique de photographies paysagères** est une méthode complémentaire à la photo-interprétation permettant de caractériser et de documenter l'évolution contemporaine des paysages. Elle consiste au préalable à rephotographier le paysage au même endroit et à des conditions similaires à la première prise de vue (météo, heure, focale, point de vue, etc).



# FAO : SEPT ATOUTS POUR LE PASTORALISME

Article publié par la FAO le 12 novembre 2021 (<https://www.fao.org/fao-stories/article/fr/c/1455154/>) et l'ONU le lendemain (<https://news.un.org/fr/story/2021/11/1108592>)

**Le pastoralisme, mode d'élevage extensif traditionnel, emploie plus de 200 millions de personnes dans 100 pays. Les bergers guident leurs animaux à la recherche de nourriture à travers différents paysages – plaines herbeuses, savanes ou toundra.**



Des personnes et un troupeau sur une route dans la région de Tillabéri, dans le sud-ouest du Niger © Vincent Tremeau/Unicef

Les activités pastorales exploitent des races locales de diverses espèces qui s'adaptent à des environnements variables, et sont un moyen essentiel de réduire la pauvreté et d'apporter la sécurité alimentaire dans ces milieux. Fondé sur le travail avec la nature, il favorise la productivité, la durabilité et le bien-être animal.

Le pastoralisme contribue de manière essentielle à un avenir meilleur, par sept voies :

## ❶ DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

Dans un monde caractérisé par une variabilité de plus en plus forte des ressources naturelles disponibles et des conditions climatiques, on peut diluer le risque de déficit de production en répondant à la demande de lait et de viande par différentes méthodes, dont le pastoralisme. Celui-ci apporte des protéines et des nutriments abordables, de qualité élevée, pour satisfaire la demande locale, et peut contribuer à réduire la dépendance d'un pays au regard des importations. À cela s'ajoute le faible niveau des intrants en comparaison des produits, étant donné que les bergers se déplacent avec leurs animaux et utilisent leurs connaissances de la nature pour trouver de l'eau et des pâturages.

## ❷ ACTION CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les études montrent que les paysages pastoraux peuvent avoir un bilan carbone neutre, car les animaux qui paissent stimulent la croissance des plantes, laquelle contribue à la fixation du carbone dans les sols. Dans les systèmes pastoraux, les animaux peuvent également être lâchés dans

les jachères et les champs, où ils se nourrissent des résidus de récolte et fertilisent le sol par leurs excréments – les nutriments sont ainsi recyclés dans le cadre d'une bioéconomie circulaire.

Grâce aux déplacements de troupeaux, le pastoralisme permet de diversifier les stratégies d'adaptation au changement climatique. En Mongolie, par exemple, les bergers peuvent utiliser les « otor » – des zones réservées aux périodes de crise, telle qu'une arrivée tardive des pluies – et préserver ainsi les parcours du surpâturage. Les éleveurs pastoraux gèrent en outre les ressources naturelles de manière efficace, et contribuent à la protection de la biodiversité dans tous les types de milieux, des déserts aux forêts, en passant par les zones humides. En reconnaissant et en intégrant les connaissances et les pratiques des éleveurs pastoraux, on peut donc contribuer à préserver ces écosystèmes.

## ❸ SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE EN CAS DE PANDÉMIE

La pandémie de covid-19 nous a appris que, face aux problèmes sanitaires, il convient de prêter attention à la santé des animaux, de l'environnement et des humains. L'approche « Une seule santé » aide les pays à mieux suivre et maîtriser les zoonoses (maladies qui se transmettent entre les humains et les animaux). Les éleveurs pastoraux jouent un rôle essentiel dans cette approche, en déclenchant des alertes précoces en cas de nouvelles menaces de maladies infectieuses dans les populations d'animaux sauvages. L'amélioration de l'accès aux services vétérinaires et les mesures de prévention – notamment des vaccins abordables et de qualité – contribuent à répondre aux besoins de production tout en réduisant le risque de transmission de maladies.

Entre 2016 et 2019, la FAO a vacciné quelque 30 millions d'animaux contre la peste des petits ruminants dans les régions pastorales d'Éthiopie. L'Organisation aide par ailleurs les agriculteurs et les éleveurs pastoraux à utiliser de manière responsable les antimicrobiens pour contribuer à la lutte contre l'apparition et la propagation d'agents pathogènes pharmacorésistants dans la chaîne d'approvisionnement et dans l'environnement.



Le pastoralisme offre des moyens d'existence à des millions de personnes dans les trois quarts des pays du monde. Ci-dessus, à gauche : © Neil Palmer/FAO ; ci-dessus, à droite : © Joseph Agcaoili/FAO

## 1 RENFORCEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET POSSIBILITÉS D'EMPLOI

Le pastoralisme assure la subsistance de millions de personnes dans les trois quarts des pays du monde, mais a été ignoré pendant des années par les politiques et les investissements. La promotion de l'accès des éleveurs pastoraux à l'éducation, à la formation, à l'information, aux marchés, aux services vétérinaires et à l'appui à la production animale, ainsi qu'aux services sanitaires et financiers, et les mesures facilitant les déplacements transfrontaliers peuvent apporter des avantages économiques et sociaux substantiels.



*Le pastoralisme et les forêts sont interdépendants. Les terres forestières offrent des pâtures pour le bétail et, en échange, les activités pastorales aident à régénérer ces espaces © Luis Tato/FAO*

## 5 RÉDUCTION DE LA CONCURRENCE ENTRE CONSOMMATION HUMAINE ET ANIMALE

La demande croissante d'aliments provenant d'animaux élevés de manière naturelle et nourris à l'herbe entraîne un développement du marché de détail de ces produits, ce qui ouvre des débouchés à l'exportation et des possibilités d'améliorer la rentabilité. D'après les estimations, 811 millions de personnes souffraient de la faim en 2020. Les systèmes d'élevage à l'herbe peuvent contribuer à réduire l'insécurité alimentaire en diminuant la concurrence entre les céréales utilisées pour nourrir les animaux et celles destinées à la consommation humaine.

## 6 PROTECTION DE LA DIVERSITÉ ANIMALE

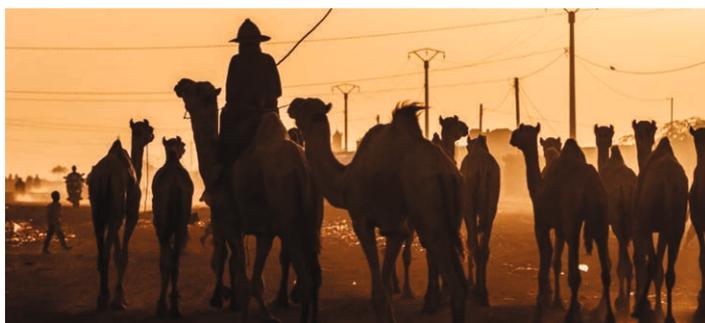
L'élevage pastoral est pratiqué depuis des milliers d'années, et les troupeaux présentent des niveaux de diversité génétique et de résilience parmi les plus importants au monde. Cette diversité des races locales est le résultat d'une étroite interdépendance entre l'environnement, les éleveurs pastoraux et les animaux. Par la sélection génétique et l'utilisation des connaissances écologiques locales, les éleveurs améliorent continuellement les races, et peuvent les adapter aux changements environnementaux, aux maladies et à l'évolution des préférences du marché. La nécessité d'interagir et de travailler avec d'autres troupeaux favorise également une plus grande diversité génétique.



## 7 CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES FORÊTS

Le pastoralisme et les forêts sont interdépendants. Dans certaines régions, les forêts riveraines (forêts proches d'une masse d'eau) constituent un espace de pâturage important pour le bétail durant les saisons sèches. En contrepartie, le pastoralisme contribue à maintenir et à régénérer ces terres. Dans les forêts des zones arides, par exemple, les ruminants facilitent la germination des graines d'acacia en les digérant, processus qui permet à l'eau et à l'air de passer à travers l'enrobage extérieur ramolli des semences. En Europe, les bergers suppriment les ronciers qui empêchent les arbres de repousser. Ils contribuent également à la prévention des incendies de forêt grâce aux prélèvements de biomasse effectués par les animaux dans les forêts.

Malgré les nombreux avantages qu'il procure – de la lutte contre le changement climatique à la préservation du patrimoine et de la biodiversité –, le pastoralisme est menacé par l'exode rural et, dans certaines régions, par des problèmes de discrimination, des conflits et l'insécurité. La FAO contribue à soutenir les éleveurs pastoraux à l'échelle de la planète, et coopère avec les pouvoirs publics locaux, des centres de recherche et des organisations pastorales à l'amélioration des connaissances, des méthodes et des outils afin de s'attaquer à ces difficultés et d'aider à la préservation et au développement du pastoralisme dans le monde entier.



*Un berger et ses chameaux sur la route en direction de Tahoua, au Niger, à la tombée du jour © Vincent Tremeau/Unicef*



# LE PASTORALISME AUVERGNAT CLÉ DE VOÛTE DE TERRITOIRES VIVANTS



37<sup>e</sup> RENCONTRE NATIONALE DES ACTEURS DU PASTORALISME, SEPT. 2022

Auvergne Estives a fait le choix cette année d'accueillir ces rencontres sur le département du Cantal, en partenariat étroit avec le syndicat mixte du parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Pour l'association, l'organisation de ces journées est une formidable occasion de valoriser le pastoralisme auvergnat et les dynamiques territoriales qui y sont rattachées. Ces journées contribuent à la mise en valeur des territoires, des pratiques et des produits locaux.

Le pastoralisme auvergnat est un levier fondamental du fonctionnement des systèmes d'exploitation et un élément structurant des paysages. Il représente tant un intérêt économique qu'environnemental et socioculturel. L'Auvergne constitue une réserve considérable d'herbage et une ressource fourragère estivale de qualité. Depuis toujours, le

pastoralisme auvergnat est localisé sur des lieux de vie, où se mêlent diverses activités. Cette 37<sup>e</sup> édition se focalise sur cette spécificité : « Le pastoralisme auvergnat, clé de voûte de territoires vivants ». Elle est l'occasion d'identifier les synergies avec d'autres territoires pastoraux, via les échanges techniques et les phases de terrain qui sont au cœur de ces journées.

## PROGRAMME DES JOURNÉES

### MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022 – ACCUEIL, EXPOSITIONS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

15h00-17h00	Accueil des participants  <b>Expositions autour du pastoralisme auvergnat</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation des races locales et emblématiques <i>Ferrandaise, Salers, Rava</i>, cheval d'Auvergne</li> <li>• « Les burons, l'habitat fromager des montagnes du Cantal »</li> <li>• « Nos producteurs ont des valeurs », PNR des Volcans d'Auvergne</li> <li>• Transhumance et Unesco, Coram</li> <li>• Transhumance inverse et valorisation de produits / Économie des systèmes d'élevages anciens, Association pour le Pastoralisme de la Montagne limousine</li> <li>• Association Patou'ch aux troupeaux</li> <li>• La gentiane jaune, la filière et la ressource dans le Massif Central</li> </ul>
18h00	Assemblée générale de l'Association Française de Pastoralisme

### JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022 – PLÉNIÈRE, MONTS DU CANTAL ET SOIRÉE PRODUITS LOCAUX

9h00	<b>Plénière en salle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mot d'accueil</li> <li>• Introduction des 37<sup>es</sup> rencontres nationales des acteurs du pastoralisme</li> <li>• Le réseau pastoral Auvergne-Rhône-Alpes et ses actions</li> <li>• Auvergne Estives et ses missions</li> <li>• L'agriculture du territoire et la place du pastoralisme</li> <li>• Présentation du premier plan pastoral territorial auvergnat</li> <li>• La politique pastorale régionale</li> <li>• Photographie et point presse</li> </ul>
11h45	Départ bus et covoiturage
13h00	<i>Repas au chalet du Puy-Mary</i>
14h00-18h00	<b>À la découverte des Monts du Cantal</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil par le président du Syndicat mixte du Puy-Mary</li> <li>• Lecture de paysage</li> <li>• Présentation du groupement pastoral ovin du Puy-Mary</li> <li>• Visite du Groupement pastoral et rencontre avec les bergers</li> <li>• Retour à Coltines</li> </ul>
20h00	<i>Apéritif dînatoire autour de différentes filières locales</i>

### VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022 – DÉCOUVERTE DU CÉZALLIER

8h00-12h00	<b>Coopératives d'estive : Coptasa et Limon</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration des zones humides en tête de bassin versant</li> <li>• La mise en place de haies pour protéger les troupeaux</li> <li>• Projet de valorisation touristique du système agropastoral du territoire</li> </ul>
12h00	<i>Repas sur place par Bienvenue à la Ferme</i>
15h00	<i>Clôture des journées</i>



MERCI !





AUVERGNE ESTIVES



Née en 2015 d'une volonté de soutenir les entités pastorales collectives, Auvergne Estives est devenu l'interlocuteur principal du pastoralisme en Auvergne aux côtés des éleveurs, des bergers, des élus, des institutions...

La place du pastoralisme est indéniable en Auvergne, des monts du Cantal aux monts du Forez, en passant par le plateau de l'Aubrac, le Forez ou le massif du Sancy !

Notre domaine pastoral est à la fois une ressource économique agricole, un lieu de partage avec un patrimoine, une culture identitaire et un panorama de paysages qui nécessite toute notre attention face aux enjeux à venir.

#### ACCOMPAGNER LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DES ENTITÉS PASTORALES COLLECTIVES ET PARTICIPER À LA VIE DE CES STRUCTURES

- Développer les connaissances et la mise en réseau des éleveurs pastoraux
- Formations sur le juridique, le sanitaire, l'emploi des bergers, la gestion de l'eau, les pratiques pastorales...
- Mise en place d'une bourse à l'emploi pour les bergers
- Journées de rencontre

#### ACCOMPAGNER LES PROJETS DE TERRITOIRE, DE LEUR ÉMERGENCE À LEUR MISE EN ŒUVRE

- Élaboration des plans pastoraux territoriaux
- Communication et valorisation des espaces pastoraux

#### AMÉLIORER LES CONNAISSANCES LIÉES AU PASTORALISME ET AUX ESPACES PASTORAUX

- Réaliser des diagnostics pastoraux
- Élaboration d'enquêtes pastorales
- Travaux sur l'impact du changement climatique
- Participer à des programmes de recherche-développement

#### FACILITER LA COHABITATION DES ACTIVITÉS ET LE PARTAGE DES ESPACES PASTORAUX

- Médiation territoriale entre les éleveurs et les usagers de l'espace montagnard

#### ASSURER LE LIEN ET LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX PASTORAUX ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU TERRITOIRE

- Politiques territoriales (MAEC collectives)
- Instances publiques et instances privées

#### Organisation de Auvergne Estives

Président : Jean-Michel Vigier

Bureau composé de 5 représentants : le président, 2 vice-présidents, 1 secrétaire et 1 trésorier

Conseil d'administration composé de 14 membres fondateurs et de 5 membres partenaires actifs

#### Équipe

Coordinateur : Laurent Bouscarat

Animatrice : Anaïs Mager - 06.69.55.87.43

Animatrice : Christelle Meneghel - 06.77.06.27.57

Animateur : Romain Eychenne - 06.77.36.18.08



Réhabilitation d'un point d'eau via le Pacte Cantal



Plan pastoral territorial des Volcans d'Auvergne



Rencontre entre acteurs des espaces pastoraux



Journal pastoral les p'tits bergers



## LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

À cheval sur les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, le parc des Volcans d'Auvergne s'étend sur 120 km du nord au sud.

Avec près de 400 000 hectares, il est le plus grand parc naturel régional de France métropolitaine, qui en compte 56. Territoire rural de moyenne montagne avec une altitude de 400 à 1 886 mètres, le parc des Volcans d'Auvergne se compose de cinq régions naturelles, des entités paysagères singulières et complémentaires : le Cézallier, les monts du Cantal, les monts Dômes et les monts Dore sont des massifs volcaniques et l'Artense, un plateau granitique.



Composé de 147 communes, 12 communautés de communes et 2 communautés d'agglomérations (Clermont Métropole et Aurillac), ce territoire compte

environ 90 000 habitants. Il est géré par un syndicat mixte qui réunit des élus de ces collectivités locales, des deux départements et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il est présidé par Lionel Chauvin et dirigé par Baptiste Deguin.

### MISSIONS/ACTIONS

Le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a pour vocation la préservation et la valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysagers en favorisant des actions de protection et un développement économique et social du territoire misant sur ces ressources locales... Ses missions :



.....

- la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- la contribution à l'aménagement, ainsi qu'au développement économique et social du territoire ;
- l'accueil, l'éducation et l'information ;
- l'expérimentation, l'innovation.

### En savoir plus

[www.parcdesvolcans.fr](http://www.parcdesvolcans.fr)

## LE PASTORALISME AUVERGNAT, CLÉ DE VOÛTE DE TERRITOIRES VIVANTS

Depuis 2020, Auvergne Estives a commencé une enquête pastorale à l'échelle de l'ancienne région Auvergne. Grâce au soutien technique du Réseau Pastoral ainsi qu'au soutien financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes, cette enquête se terminera en 2025.



Les espaces pastoraux inventoriés à ce jour représente 117 665 ha à l'échelle du PNR des Volcans d'Auvergne et du PNR du Livradois-Forez. Cette première partie

d'enquête a permis de construire une base de données solide sur près de 330 communes. Cet état des lieux permet de connaître et de comprendre le fonctionnement, la gestion et les enjeux des espaces pastoraux. L'emprise des espaces pastoraux correspond à 33,5 % de la surface agricole utile des PNR. Les unités pastorales sont majoritaires sur le territoire et occupent 70 % des espaces pastoraux face aux zones pastorales, qui elles occupent 30 % des espaces pastoraux.

Les **unités pastorales** à fonction spécialisée d'estive, communé-

ment appelées « estives », se caractérisent par l'accueil de troupeaux durant l'été.

Elles sont réparties sur environ 90 000 ha et comptabilisent 2 235 entités. La surface moyenne est de 230 ha pour les estives collectives contre 35 ha pour les estives individuelles.

16,4% des surfaces des unités pastorales sont gérées par des estives collectives et comptent 755 utilisateurs et 30 salariés.

Sur ces territoires on dénombre environ 117 000 animaux qui pâturent sur les estives. L'élevage bovin allaitant est majoritaire à l'échelle des deux parcs.

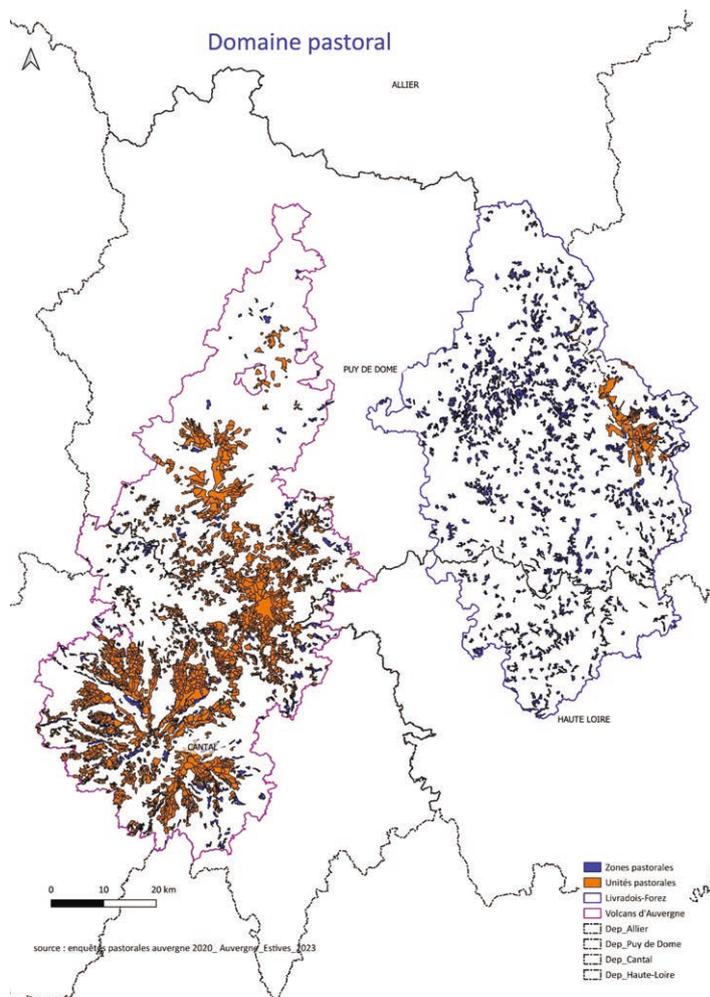


Les **zones pastorales** ou zones intermédiaires, souvent plus basses en altitude, peuvent accueillir des animaux en fonction de la ressource fourragère sur les périodes printanières, estivales et automnales.

Elles sont réparties sur 28 600 ha et comptabilisent 935 entités.

La surface moyenne est de 30 ha pour les zones pastorales.

Sur ces zones on dénombre environ 43 000 animaux qui pâturent toute l'année. L'élevage bovin allaitant est majoritaire à l'échelle des deux parcs.



## LE PREMIER PLAN PASTORAL TERRITORIAL AUVERGNAT UN SOUTIEN AU PASTORALISME SUR LES VOLCANS D'Auvergne

**Porté par le syndicat mixte du parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et animé par l'association Auvergne Estives, le premier plan pastoral territorial auvergnat a vu le jour en 2022.**

Née en 2015 d'une volonté de soutenir les entités pastorales collectives, Auvergne Estives est devenu l'interlocuteur principal du pastoralisme en Auvergne aux côtés des éleveurs, des bergers, des élus, des institutions...

L'objectif du Plan Pastoral Territorial est de soutenir les activités pastorales collectives face aux défis à venir, avec un programme d'actions sur 5 ans.

La rédaction du plan pastoral territorial s'est pleinement basée sur :

- les données issues d'une enquête pastorale réalisée en 2020-2021 ;
- les enjeux ressortis des différentes réunions communales ;
- le travail d'un comité de pilotage représentatif de la diversité des usagers des espaces pastoraux.

Le Plan pastoral territorial est financé par des fonds Feader à hauteur de 63 % et par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (ou les Départements du Puy-de-Dôme et du Cantal) à hauteur de 37 %, pour un total de 3 616 970 €. Les taux de financement s'élèveront à 70 % de la dépense engendrée pour les investissements pastoraux, 80 % pour les études/recherches, diagnostics et actions de communication.

Fortement déployés en Rhône-Alpes depuis 2006, avec 29 territoires engagés, les plans pastoraux territoriaux sont désormais accessibles aux territoires auvergnats, grâce à la fusion des régions. Ce dispositif régional accompagne la mise en œuvre concertée d'actions de valorisation des espaces pastoraux dans les Volcans d'Auvergne, entre l'ensemble des acteurs du territoire.

### LE SOCLE : LA RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE PASTORALE

Les données n'existant pas sur le territoire, l'enquête pastorale des Volcans d'Auvergne a été réalisée sur les années 2020 et 2021.

La surface pastorale recensée est de 90 965 ha soit 23,4 % de la surface du PNR des Volcans d'Auvergne et 37,6 % de la surface agricole utile des 149 communes enquêtées. La surface pastorale recensée est composée à 91 % d'unités pastorales à fonction spécialisée d'estive et à 8 % de zones pastorales.

## »» LES ENJEUX PASTORAUX DES VOLCANS D'Auvergne

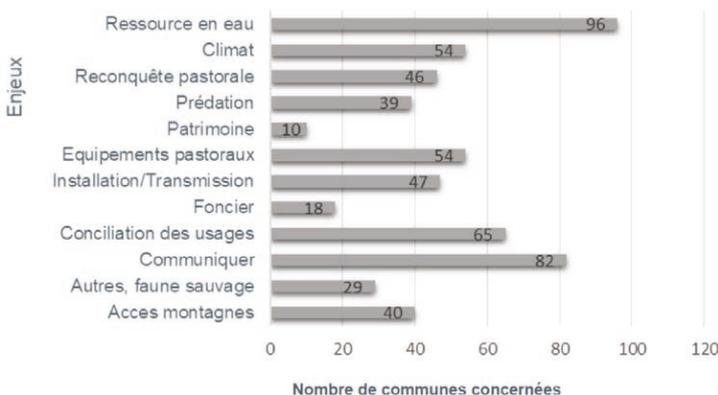
Sur les deux types de zones, différents constats ont pu être dressés :

- majoritairement des propriétés privées ;
- les outils de gestion collective sont à développer ;
- ce sont environ 115 000 têtes de bétail qui pâturent les espaces pastoraux des Volcans d'Auvergne.

### LES SOUTIENS FINANCIERS

Ils se répartissent en quatre grands axes :

- l'organisation et la structuration du foncier agricole et des modes de gestion collectifs (associations foncières pastorales, conventions pluriannuelles de pâturage, baux ruraux et organisation collective des éleveurs) ;
- les travaux d'aménagement et d'amélioration des équipements pastoraux (dessertes pastorales, cabanes pastorales, systèmes d'abreuvement et contention) ;
- les travaux en lien aux milieux naturels (reconquête pastorale, sylvopastoralisme, mise en défens de zones humides, murets en



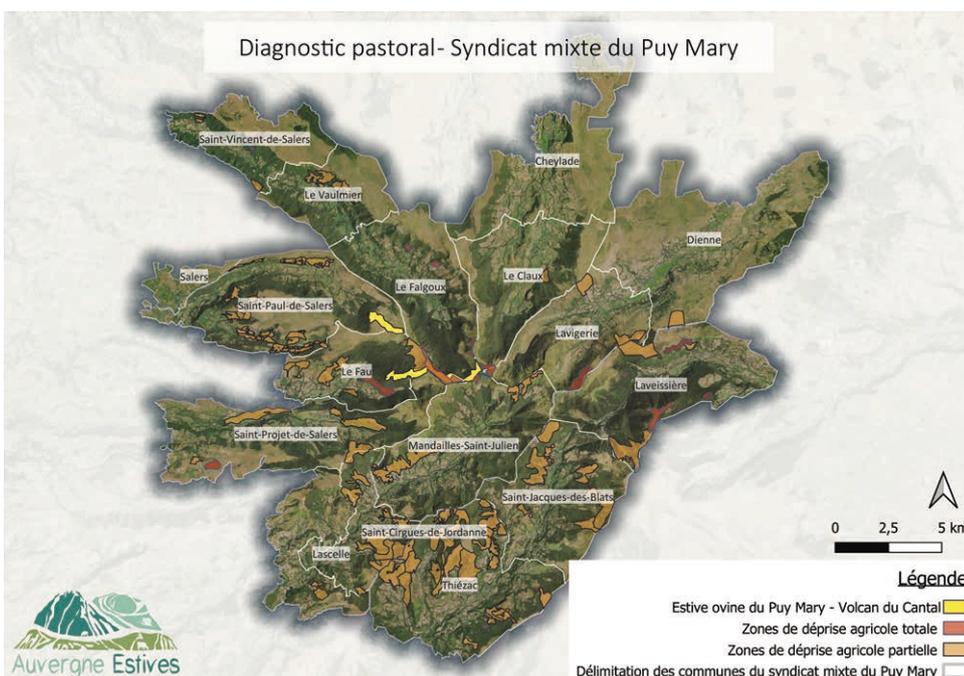
- pierre sèche, suivi et lutte contre le campagnol terrestre ;
- la communication et le multi-usage (sensibilisation, passages canadiens, dispositifs de franchissement de clôtures, signalétique pastorale).



## CRÉATION D'UNE NOUVELLE ESTIVE COLLECTIVE SUR LES PENTES DU PUY MARY

Gestionnaire du Grand Site de France Puy Mary – Volcan du Cantal, le syndicat mixte du Puy Mary fut créé en 1999 et s'étend sur 40 000 hectares, 17 communes membres (réparties sur 5 EPCI et 5 cantons). Au niveau du Grand Site, la majorité des troupeaux sont des bovins viande (90%), le reste des ovins viande.

En 2020, Auvergne Estives a été sollicitée pour réaliser un diagnostic pastoral à l'échelle du territoire du syndicat mixte du Puy Mary. Cela, afin de faire ressortir les zones de déprise agricole totales ou partielles. Suite à cette analyse, le syndicat mixte du Puy Mary, accompagné par Auvergne Estives, a aidé à la création en 2021 de l'« Association ovine du Puy Mary – Volcan du Cantal » afin de reconquérir, grâce au pastoralisme, ces zones de déprise. Sous l'impulsion du syndicat mixte et de Tony Joanny, éleveur du territoire en ovins et bovins allaitants, 14 éleveurs ont été contactés pour le projet d'estive. Parmi ces éleveurs, 6 se sont engagés dans ce projet de création d'un groupement pastoral (GP). L'estive regroupe donc actuellement les troupeaux de 6 éleveurs (quasiment tous issus



du Cantal), soit environ 550 mètres, une vingtaine de béliers et trois chiens de protection. Le site du Puy Mary est un sommet des monts du Cantal culminant à 1855 m d'altitude, appartenant au parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Il offre une surface de pâturage de 180 ha aux brebis. En 2018, les premiers signes de la présence du loup sont apparus, et

en 2019 il est officiellement reconnu. Pour prévenir les risques liés à l'arrivée du loup sur le territoire, le groupement pastoral s'est créé et a décidé de faire appel à un berger afin de surveiller le troupeau en permanence. Afin de rendre attrayant le lieu pour des bergers, le syndicat mixte du Puy Mary a dû rapidement mettre en place les aménagements suivants :





- construction d'une cabane pastorale (20 m<sup>2</sup>);
- réhabilitation d'une piste permettant l'accès à cette nouvelle cabane pastorale;
- installation de bacs d'abreuvement et re-qualification du captage.

D'autres aménagements devront être réalisés par le GP au cours des prochaines années :

- construction d'une seconde cabane pastorale sur le quartier de Récusset ;
- création d'un parc de contention.

Le couple de bergers, en phase d'installation agricole, a la charge du troupeau. Après de nombreuses années d'expérience en tant que bergers dans les Alpes, le couple a décidé de s'investir dans cette estive ovine des monts du Cantal. Cela, afin de monter, à terme, leurs brebis laitières taries sur l'estive pour conti-

nuer à assurer la garde du troupeau, tout en intégrant le groupement pastoral.

Dans un premier temps, les bergers ont pris connaissance des lieux. Ils ont décidé de partager l'estive en secteurs. Ensuite, il a fallu éduquer les brebis au gardiennage et notamment les habituer aux chiens de protection.

La montée en estive a lieu début juin et les brebis restent un mois sur le 1<sup>er</sup> quartier d'estive (Récusset). Puis elles transhumant jusqu'au second quartier d'estive (Puy Mary) pour environ 2 mois ½, avant de revenir pâturer 1 mois sur le quartier initial, jusqu'à la descente d'estive, mi-octobre.

Le Puy Mary est une estive très particulière avec un fort taux d'humidité produisant beaucoup de brouillard et de pluie, ce qui ne rend pas facile la surveillance des brebis, sans compter l'arrivée de la prédation.

En parallèle de cette garde, un gros travail de sensibilisation est mené conjointement par les bergers, les éleveurs du GP et le syndicat mixte du Puy Mary auprès des nombreuses personnes randonnant sur le site du Puy Mary.

C'est un site très touristique qui accueille chaque année 500 000 personnes. Cependant, beaucoup d'entre eux ne s'attendent pas à faire face à un troupeau de brebis gardé par des chiens de protection. C'est pour cela, que les bergers font beaucoup de sensibilisation auprès des randonneurs ou encore du grand public via les réseaux sociaux.

Dans cette estive, il faut également travailler sur le « partage de la montagne » avec une population locale, dont la valeur de la propriété est ancrée. Cependant, les gardes du parc ont aidé à connaître la disposition du troupeau et le temps de pâturage de chaque endroit.



Transhumance GP Puy Mary, juillet 2022

GP Puy Mary, 2021



## STRUCTURATION COLLECTIVE DES ESTIVES AUVERGNATES L'EXEMPLE DE LA COPTASA ET SES DIFFÉRENTS PROJETS

La surface pastorale représente 23,4% de la surface du parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Ce domaine pastoral prépondérant est géré à 14,4 % par des collectifs d'éleveurs (11 971 hectares). Malgré une gestion majoritairement individuelle, l'Auvergne se singularise par des collectifs juridiquement constitués, sous des statuts de type association loi 1901, syndicat ou coopérative. Ces collectifs d'éleveurs bénéficient parfois de l'agrément groupement pastoral (une quarantaine de GP en Auvergne d'ici 2024) et ils permettent de faciliter la gestion et l'optimisation des surfaces pastorales.

La structuration vers une dynamique de gestion collective fait partie intégrante des missions d'Auvergne Estives.

### LA COPTASA, PREMIÈRE COOPÉRATIVE DE TRANSHUMANCE

C'est le cas notamment de la Coptasa ou Coopérative de transhumance et d'amélioration des structures agricoles, GP de grande ampleur, créé en 1963 par des agriculteurs désireux de trouver des surfaces pour conforter leurs exploitations. La Coptasa gère le foncier collectivement.

Du 25 mai au 10 octobre, pas moins de 4 000 bovins sont confiés à la Coptasa par ses adhérents. Chacun des 200 adhérents possède une part sociale par bête estivée. La gestion d'un GP de cette taille implique un suivi régulier du conseil d'administration, qui se réunit plusieurs fois par an. 5 salariés en CDI sont également présents. À noter qu'une estive d'une telle ampleur n'est pas représentative des estives auvergnates.

Ce sont 2 100 hectares qui sont gérés sur deux unités très différentes, dont celle de Pradiers.

### PRADIERS, UNE DES 2 UNITÉS PASTORALES DE LA COPTASA

L'unité pastorale de Pradiers se trouve au nord de la commune d'Allanche dans le Cantal et déborde sur le département du Puy-de-Dôme. Situé au cœur du Cézallier, le buron de Pallasseyre est le lieu d'accueil des adhérents mais aussi le lieu de vie des bergers pendant toute la saison d'estive. La disponibilité en eau pour l'abreuvement des animaux était parfois insuffisante. Une retenue d'eau a été créée. Elle permet aujourd'hui d'alimenter, avec l'appoint de quelques sources, la totalité des parcelles, cela sans gaspillage.

Le pâturage tournant est la règle, chaque lot dispose de 3 à 5 parcelles. La taille des lots varie en fonction de la surface des parcelles et de la disponibilité en eau. La Coptasa a régulièrement effectué des investissements pour moderniser l'outil : équipements de contention, clôtures électrifiées sur toutes les parcelles, création et amélioration des pistes d'accès. Des points d'eau ont régulièrement été aménagés au cours des années, ce qui permet aujourd'hui de disposer en moyenne pour chaque lot d'au moins deux points



Marcel Besombes, directeur et fondateur de la Coptasa  
© M. Besombes/Coptasa

d'eau différents. C'est un atout pour une bonne gestion du pâturage mais aussi pour le confort des animaux.

### RESTAURATION DE ZONES HUMIDES

Un projet de restauration de zones humides est en cours sur deux coopératives d'estive en Auvergne.

En mars 2020, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a lancé un appel à projets sur la thématique « restauration des zones humides ». Ce dernier a pour objectif de soutenir des opérations visant la préservation et la restauration des fonctionnalités des zones humides de tête de bassin versant dans une logique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Auvergne Estives a répondu à cet appel à projet, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Auvergne afin de bénéficier d'un appui technique.

Deux estives se sont portées volontaires afin de réaliser des travaux : la Coptasa et la coopérative d'estive du Limon.

### LA COOPÉRATIVE D'ESTIVE DU LIMON



Le Groupe d'estive du Limon compte aujourd'hui 128 adhérents, réunis au sein d'une société coopérative d'estive. Les éleveurs adhérents sont également uti-

lisateurs d'estives. Leurs sièges d'exploitation sont répartis dans les départements suivants : Aveyron, Cantal, Lozère et Corrèze.

Les surfaces pastorales de la coopérative, localisées sur les communes de Dienne et de Cheylade, s'étendent sur 345 hectares, réparties entre 1 350 m à 1 550 m d'altitude. Les parcelles exploitées sont en propriété privée, et portées par un groupement foncier agricole (GFA). En 2022 sur cette estive, on compte 35 adhérents utilisateurs, soit 510 génisses et 77 couples montés, pour une durée

d'estive allant de fin mai à mi-octobre (date de descente variable selon les conditions météorologiques). Le gardiennage des animaux est assuré au quotidien par un vacher.

Les rencontres nationales du Pastoralisme ont permis de présenter et de visualiser plus particulièrement un exemple de restauration de zones humides avec les travaux effectués sur l'exutoire de la tourbière des Huides :

- comblement du fossé exutoire de la tourbière ;
- renaturation de l'écoulement à l'exutoire de la tourbière ;
- réalisation d'aménagements agropastoraux (mise en défens, points de franchissement).

De la même manière, cela a été l'occasion de présenter la plantation de haies réalisée grâce au soutien de la Mission Haies Auvergne.

Depuis sa création en 1996, la plantation, le suivi, la gestion et la valorisation des haies champêtres et des projets agroforestiers constituent les principales missions de l'association. Au contact des planteurs, la Mission Haies est amenée à rencontrer un public agricole large comprenant ainsi plusieurs types d'exploitations et modes de productions (élevage, estive, céréaliculture, polyculture-élevage, maraîchage).

La plantation, sur les propriétés de la Coptasa, de 2 000 m de haies composées d'une petite dizaine d'essences, a été l'occasion de démontrer les différents rôles que peut jouer une haie sur une estive : brise-vent, ombrage, abri et bien-être animal.



*Vue avant/après sur l'écoulement exutoire de la tourbière*



*Vue avant/après sur un des points de franchissement ré-aménagé*



*Premiers adhérents de la Coptasa (à gauche) et ancien berger (à droite) © Marcel Besombes/Coptasa*

## LA GENTIANE JAUNE, UNE RESSOURCE QUE L'ON PEUT GÉRER DURABLEMENT

C'est une grande vivace qui prospère sur les estives en pâturage bovin et dont on utilise la racine.

Connue pour la fabrication d'apéritifs, de liqueurs et d'eaux-de-vie, elle est essentiellement exploitée dans son milieu naturel et valorisée pour son amertume caractéristique et ses vertus médicinales. Indicatrice de biodiversité, la gentiane a su se pérenniser sur les prairies de montagne grâce à un équilibre avec l'homme et l'animal : celle-ci a besoin du pâturage bovin qui lui procure le milieu nécessaire à son développement, et l'homme en effectuant des prélèvements raisonnés restaure périodiquement la valeur fourragère de la prairie, valorisant aussi la racine qui lui procure un revenu. Ce fragile équilibre peut cependant se rompre s'il y a déprise agricole ou intensification des pratiques, s'il y a surexploitation ou surprotection de la plante.

L'exploitation de la gentiane jaune suscite de nombreuses questions de la part des non-spécialistes : Quelles sont les pratiques qui lui sont favorables ? Quelles sont les réglementations liées à son prélèvement ? Qui sont les professionnels de la gentiane ? Quel revenu peut générer l'exploitation de gentiane ? Quelle est la différence entre la plante et la ressource ? Comment gérer durablement la ressource ?...

### L'ASSOCIATION « GENTIANA LUTEA »

Cette association travaille sur ces différentes thématiques. Créée en 2014 elle a pour mission de sauvegarder la ressource, de développer la filière, et de valoriser la gentiane et ses produits. D'envergure nationale, elle rassemble 47 adhérents répartis en 5 collèges qui représentent l'ensemble de la filière :

- propriétaires, exploitants, gestionnaires fonciers ;
- arracheurs, cultivateurs de gentiane ;
- exploitants en gentiane, collecteurs, grossistes, négociants ;
- transformateurs, metteurs en marché ;
- membres associés.

Face à la diminution de la ressource, l'interprofession a déposé en 2021 la marque collective « Gentiane durable » basée sur la gestion de la ressource, le progrès social et la viabilité économique. Cette démarche de développement durable constitue un effort volontaire ouvert aux acteurs de tous les maillons de la filière qui ont tous une part de responsabilité et un rôle à jouer.

### GESTION DURABLE

L'implication des éleveurs, des propriétaires et gestionnaires fonciers, est essentielle tant au niveau de la gestion de la ressource que



des pratiques de production : accès à la ressource, incidence des pratiques sur le développement de la plante, mémoire des chantiers, pouvoir d'imposer plus de transparence.

Dans le cadre de la démarche de production durable, ils sont par exemple invités, après s'être renseignés sur les réglementations en vigueur concernant les espaces protégés et le prélèvement de la plante, à tenir un registre des parcelles où la gentiane est exploitée, à respecter des rotations de 20 ans entre deux exploitations de gentiane, à travailler avec des arracheurs eux-mêmes engagés pour de bonnes pratiques, à veiller à ce que le taux de prélèvement ne dépasse pas 60 à 80 % des plants mûres, à contractualiser par écrit et à demander à être payés par chèque ou par virement bancaire afin ne pas encourager le développement de filières parallèles.



### ADHÉSION ET CONTACT

Rejoindre l'association et adhérer à la marque « Gentiane durable » c'est intégrer un réseau d'acteurs identifiés et responsables et bénéficier de l'expertise de l'interprofession, c'est un gage de sérieux et de transparence, c'est participer à faire évoluer un outil initié par la filière et c'est enfin pérenniser le revenu lié à la gentiane en contribuant à la préservation de la biodiversité.

Stéphanie Flahaut, animatrice de l'association et chargée de mission « Gentiane » au CPPARM (Comité des Plantes à parfum, aromatiques et médicinales), se tient à votre disposition pour échanger avec vous et répondre à vos questions.

### Contact

stephanie.flahaut@cpparm.org

06 05 28 12 00

<https://www.cpparm.org/la-gentiane/>

## LA FERRANDAISE

### UNE RACE BOVINE AUVERGNATE, RUSTIQUE, MIXTE, CAPABLE D'ADAPTATION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La race bovine Ferrandaise est une race à faible effectif originaire du Puy-de-Dôme. Menacée de disparition il y a près de 45 ans avec moins de 200 vaches, elle retrouve aujourd'hui toute sa notoriété dans son territoire d'origine grâce au travail d'éleveurs passionnés réunis au sein de l'Association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaise.

On dénombre en 2022 près de 4 000 femelles et plus de 650 éleveurs et éleveuses dans toute la France.

Cette race de vache a pour berceau d'origine les parties montagneuses du Puy-de-Dôme : chaîne des Puys et Mont-Dore à l'ouest, monts du Livradois et du Forez à l'est. Elle doit son nom à la ville de Clermont-Ferrand en Auvergne. Cette vache rustique présente une diversité de robes unique en France : elle peut être barrée, bregnée ou poudrée et se parer de rouge ou de noir. La Ferrandaise a aussi su garder sa mixité. Elle peut être élevée pour sa viande ou pour son lait. Elle était même autrefois utilisée dans les travaux des champs en plaine de Limagne.

La Ferrandaise dispose de deux atouts majeurs pour l'élevage : sa rusticité et sa mixité.

Rustique car en bonne auvergnate, la Ferrandaise saura valoriser des fourrages grossiers et exprimer son potentiel dans des conditions difficiles. Adaptée à la marche, résistante aux intempéries, au froid comme aux coups de chaleur, il n'est pas rare de la rencontrer sur les estives du Cantal, du Puy-de-Dôme ou encore de la Loire.

Mixte car elle est à la fois capable de produire du lait en quantité, et de la viande.



Avec sa cousine la Salers, elle est à l'origine des fromages d'Auvergne comme le Saint-Nectaire, la Fourme de Rochefort, ou encore la Fourme d'Ambert. En effet, Victor Pitiot (1928, Étude sur la race bovine Ferrandaise) évoque que « les animaux qui séjournent pendant la belle saison sur les hauts pâturages des monts du Forez [...] sont spécialement aptes à la production du lait qui sert à la fabrication du fromage dit Fourme d'Ambert ». La Ferrandaise présente aujourd'hui une moyenne de production comprise entre 3 500 et 4 000 l de lait (données issues du contrôle laitier, sur des animaux nourris principalement à l'herbe et au foin) et est reconnue pour ses taux et son rendement fromager élevé.

Sa mixité passe aussi par des qualités bouchères remarquables. Aujourd'hui, la majorité des élevages sont en système allaitant, pour la production de viande. Dans ces systèmes, on retrouve plusieurs types de production : du veau de lait blanc traditionnel, du veau dit « rosé », du broutard (destiné notamment à l'exportation) ou du bœuf. Les éleveurs travaillent majoritairement : en vente directe à la ferme, avec des bouchers, des négociants, des restaurateurs, etc. Ces caractéristiques (rusticité, mixité...) qui ont pu la désavantager autrefois lui confèrent aujourd'hui de sérieux atouts pour répondre notamment au besoin de résilience des exploitations face au changement climatique ainsi qu'aux attentes des consommateurs soucieux d'acheter des produits locaux de qualité. Ces deux points forts font d'elles des vaches d'une grande adaptabilité et pleines d'avenir.

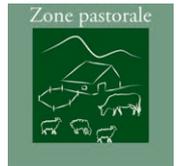
.....  
**Grégoire Verrière**

animateur de l'Association de la race Ferrandaise  
[www.associationlaferrandaise.com](http://www.associationlaferrandaise.com)





## VERS UNE HARMONISATION DE LA SIGNALÉTIQUE PASTORALE



Reconnu activité de base de la vie montagnarde et gestionnaire central de l'espace montagnard par la loi de développement des territoires ruraux du 23 février 2005, le monde pastoral est de plus en plus au contact des activités touristiques estivales. Un contact qui nécessite une sérieuse communication sous la forme d'une signalétique claire.

Les autres utilisateurs de la montagne voient les territoires pastoraux comme des espaces de liberté et les activités de plein air se développent sur ces sites (randonnée, VTT, trail...). La prise en compte des activités de loisirs dans la gestion des estives est devenue indispensable afin de concilier tous les usages. En effet, si la nécessaire complémentarité de ces activités n'est plus à démontrer, il n'en demeure pas moins que, sur le terrain, de nombreux problèmes peuvent se poser : chiens non tenus en laisse, distance de sécurité avec les animaux non respectée, barrières laissées ouvertes, intrusion dans les cabanes...

Face à ce constat, les services pastoraux ou collectivités ont développé des stratégies et outils d'information et de sensibilisation sur la pratique pastorale. La signalétique, permettant une information *in situ*, en est un des maillons essentiels. La signalétique pastorale, initiée dans les Hautes-Pyrénées au début des années 2000, s'étend progressivement sur les différents massifs et zones pastorales de France et concerne aujourd'hui de nombreux départements.

Il est d'ores et déjà possible de rencontrer les mêmes panneaux sur différentes zones pastorales de France. Par la répétition, le promeneur ou tout autre usager identifie plus aisément qu'il entre en zone pastorale avec des règles à adopter identiques, qu'il soit dans les Pyrénées, les Alpes ou le Marais de Brouage. Il se dégage alors une identité visuelle cohérente. Cela renforce l'impact des messages véhiculés et favorise *de facto*



Qui ne connaît pas la charte des parcs nationaux ou régionaux ? des GR ? Comment un simple code couleur, une forme graphique, quelques mots permettent d'identifier une marque, un lieu... Pas une agglomération, pas une route, peu de zones fréquentées par le public sans signalétique spécifique permettant d'identifier instantanément le type d'activité pratiqué et les règles qui s'y rattachent...

la reconnaissance de l'activité pastorale dans nos montagnes.

Dans ces périodes où l'activité pastorale peine à conserver sa place centrale et où les autres activités de loisirs prennent le pas, il y a là une véritable opportunité à saisir au travers de l'harmonisation de cette signalétique pastorale.

### GENÈSE DE LA SIGNALÉTIQUE PASTORALE DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

Même si la question du partage de l'espace en estive est très prégnante depuis les confinements liés à la pandémie de Covid 19, celle-ci ne date pas d'aujourd'hui<sup>1</sup>. Ainsi, dès l'été 1997, le service pastoral départemental des Hautes-Pyrénées décide de mener une enquête afin de mieux cerner la diversité et l'importance des problèmes de cohabitation en estive. Cette enquête met en lumière la mé-

connaissance, par les autres usagers des territoires pastoraux, des conduites à tenir dans le domaine pastoral. Une réflexion s'engage alors pour pallier ce déficit d'information.

**Objectif : Améliorer la cohabitation, prévenir les conflits et les risques d'accident.**

Ce travail aboutit à la création d'une signalétique spécifique au pastoralisme<sup>2</sup> qui informe sur les règles à respecter et les comportements à adopter dans les territoires pastoraux.

Elle permet de concilier la tranquillité des troupeaux et le plaisir des usagers pour que les estives puissent continuer à accueillir les uns et les autres dans des conditions satisfaisantes. Fruit d'un important travail de conception pour rendre les messages les plus clairs possibles, elle est traitée de manière synthétique et accessible à tous par le biais de pictogrammes. Les supports, en résine compressée, ont été étudiés pour rendre ces panneaux très résistants.

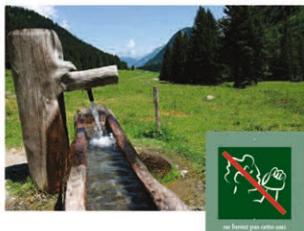
La signalétique pastorale est opérationnelle depuis 2000 sur les estives haut-pyrénéennes. Dès le départ, elle rencontre un franc succès auprès des gestionnaires d'estives qui équipent largement leur territoire de pictogrammes :

- des panneaux signalant l'entrée en zone pastorale sont installés en bord de route ;
- des panneaux d'entrée d'estive informant de l'entrée en estive et des règles à respecter et se rencontrent sur la plupart des parkings et départ de sentiers en zones pastorales ;
- des pictogrammes de plus petites dimensions (8\*8 cm ou 20\*20 cm) sont placés de façon judicieuse directement au sein des estives.

<sup>1</sup> Les perturbations liées au multiusage des espaces pastoraux n'ont cessé de s'amplifier ces dernières années. Le constat est partagé par tous : Les confinements liés au COVID marquent une rupture avec l'arrivée en montagne d'une population plus nombreuse et encore moins à adopter en estive.

<sup>2</sup> Ce projet a reçu le soutien du Commissariat à l'Aménagement des Pyrénées.

- Avant et entrée d'estive



- En situation sur équipement pastoral



- Totem rappel

Des panneaux d'informations viennent compléter le dispositif. Ils sont installés sur des secteurs très touristiques et développent des thèmes en lien avec le territoire : cloches et sonnailles, la propriété des estives, la transformation fromagère, les chiens en estives... Elle a rapidement permis une homogénéisation de la signalétique sur le département (cf. encart).

## UN DÉPLOIEMENT SUR LES AUTRES DÉPARTEMENTS ET MASSIFS DE FRANCE

À partir de 2002, la signalétique pastorale est diffusée auprès des autres services pastoraux du massif pyrénéen via le Réseau pastoral pyrénéen. Dès lors, les demandes de création de nouveaux pictogrammes sont venues enrichir le catalogue initial. Un troisième type de panneau dit « de bas d'estive » a été créé à la demande d'un département. En 2011, la signalétique pastorale a été déployée sur quelques sites par le Cerpam (Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée), sortant ainsi du massif pyrénéen pour s'étendre au sud du massif alpin. En septembre 2014, un premier panneau a été inauguré dans le Vaucluse, amorçant ainsi une nouvelle phase d'extension de cette signalétique. En 2018, c'est la Fédération des alpages de l'Isère (FAI)

La signalétique dans le département des Hautes-Pyrénées depuis sa mise en place en 2000 :

- près de 1 220 panneaux posés
- environ 258 000 euros de travaux
- avec le soutien financier du conseil départemental des Hautes-Pyrénées
- animation et coordination départementale assurée par le GIP-CRPG



qui s'intéresse à la signalétique pastorale afin d'équiper les alpages isérois, qui font face à une augmentation de la fréquentation touristique. Très vite les autres départements des Alpes du Nord (Savoie, Haute-Savoie, Drôme) adoptent également les pictogrammes, rejoints rapidement par le département de l'Ain.

En 2022, la structure de développement pastoral d'Auvergne (Auvergne Estives) rejoint le dispositif avec une installation des premiers panneaux début 2023 sur leur territoire. Dans les Alpes du Sud, les pictogrammes devraient se retrouver d'ici 2024 le long du sentier de grande randonnée autour de la transhumance, La Routo.

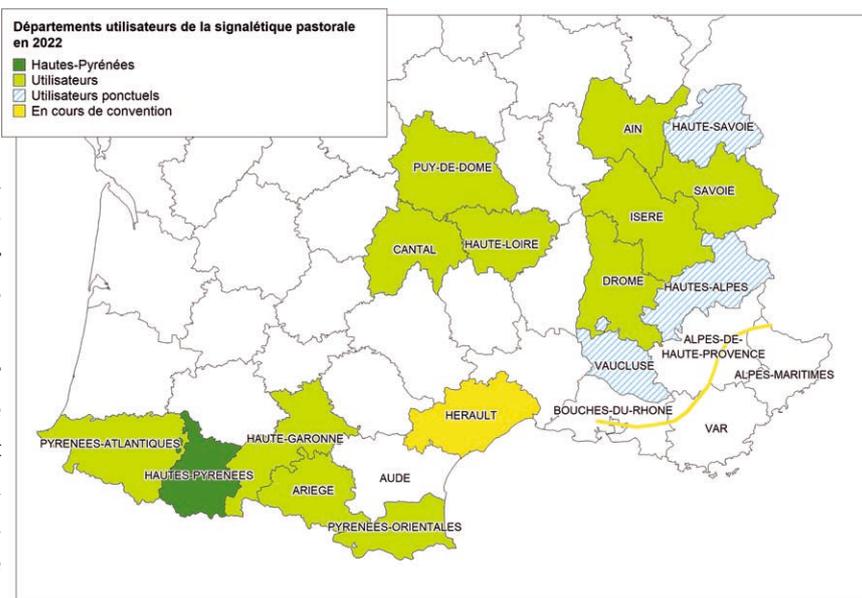
Les contacts se multiplient et plusieurs départements ont déjà pris contact avec le GIP-CRPG (Hérault, Doubs et Jura, Corse, etc.). Par le simple bouche-à-oreille, la signalétique s'installe progressivement dans tous les massifs (cf. carte).

## QU'APPELLE-T-ON SIGNALÉTIQUE PASTORALE ?

On entend par « signalétique pastorale » l'ensemble constitué par :

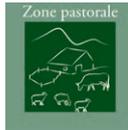
### LES PICTOGRAMMES DE COMPORTEMENT

La signalétique est basée sur des pictogrammes<sup>3</sup> simples, facilement compréhensibles, symbolisant les conduites à tenir et celles à éviter.



<sup>3</sup> Quelques pictogrammes comportent du texte qui peut être décliné en plusieurs langues en fonction des besoins.

- le pictogramme générique « zone pastorale » marquant et informant de l'entrée dans une zone pastorale ;
- des pictogrammes de recommandations présentant un élément graphique de couleur jaune orangé ;
- des pictogrammes d'interdiction présentant un élément graphique de couleur rouge.



- des panneaux dit « de bas d'estive », mixant informations sur l'estive et pictogrammes de comportement.

D'autres déclinaisons liées à cette signalétique sont possibles : nouvelles formes de panneaux (hors formats définis ci-dessus), intégration dans d'autres dispositifs et tout autre outil de communication (ex : exposition mobile, bâches...), sous réserve d'une validation.

Ces pictogrammes peuvent être utilisés seuls ou associés librement selon des dimensions et supports choisis, dans le respect de la charte d'utilisation.

## LES PANNEAUX DITS « D'INFORMATION » ET DE « BAS D'ESTIVE » DÉFINIS PAR UNE CHARTE GRAPHIQUE

La signalétique pastorale comprend également deux types de panneaux clairement définis dans la charte graphique (type de contenu et organisation, positionnement des logos, police et couleurs...) :

- des panneaux d'information, dont l'objet est d'informer le public sur les différents aspects du pastoralisme et ainsi faciliter le respect des différentes règles ;

## LA CHARTE GRAPHIQUE

Elle encadre l'utilisation de la signalétique et assure sa cohérence sur et entre les territoires, dans le respect des droits de chacun : la propriété intellectuelle et artistique est détenue par les concepteurs. Cela signifie que personne n'a le droit de transformer des pictogrammes existants, de créer des nouveaux pictogrammes dans la même ligne graphique ou une ligne ressemblante, de changer la gamme de couleurs ou la charte graphique.

## Les droits d'utilisation sont détenus par le GIP-CRPGE

### EXTRAITS DE LA CHARTE

#### c / Panneau d'information sur l'estive pour randonneurs et promeneurs

Signalétique destinée à présenter une thématique précise de l'activité pastorale liée au massif ou à l'estive concernée.

Dimensions variables jusqu'à 2 m de long x 80 cm de haut.

Quelle que soit la thématique abordée, rappeler le logo générique en haut à gauche.



#### d / Panneau de bas d'estive

Dimensions préconisées : 80 x 120 portrait ou paysage en fonction de la cartographie.

#### Contenu

Logo générique en haut à gauche.

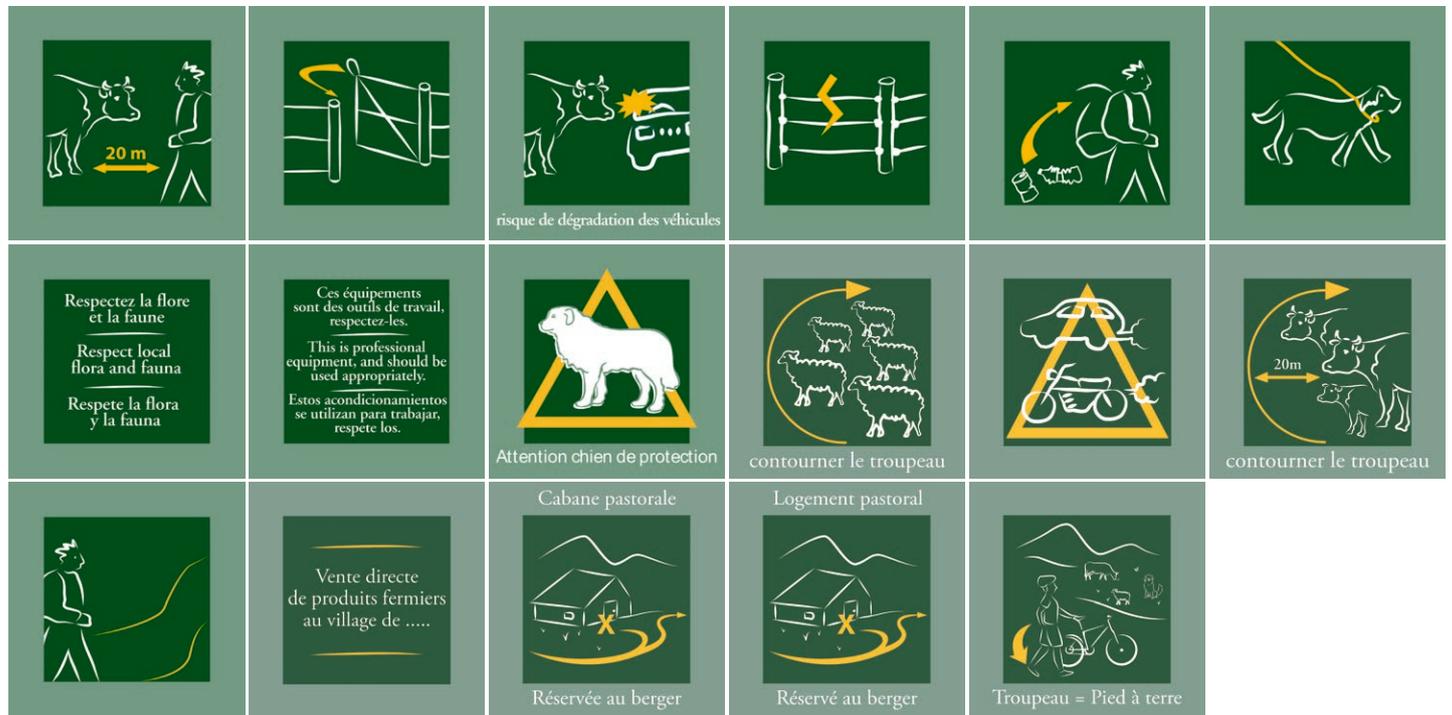
Carte du massif avec localisation de la zone d'activité.

- point « Vous êtes ici »
- fiche signalétique de la zone

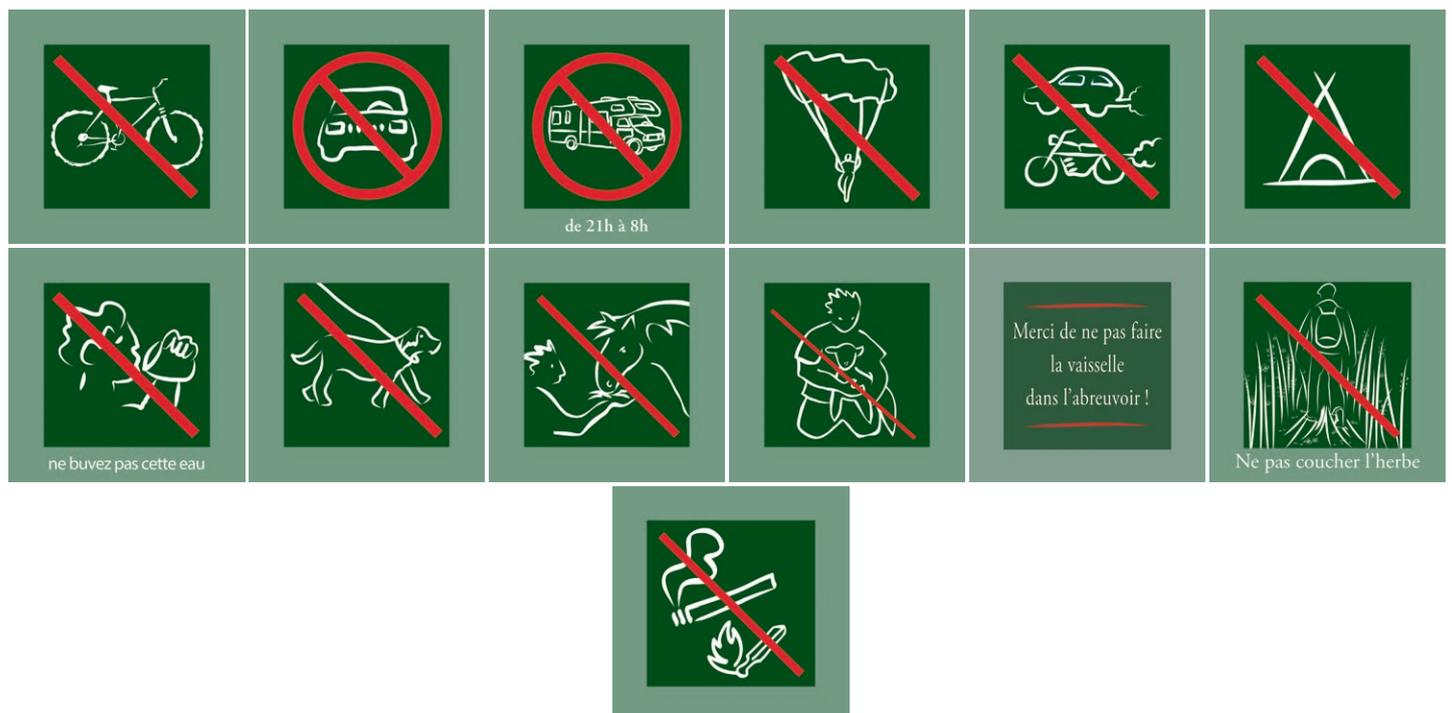
En dessous ou à côté, alignement des pictogrammes nécessaires.



## PICTOGRAMMES DE RECOMMANDATION



## PICTOGRAMMES D'INTERDICTION



## MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DE LA SIGNALÉTIQUE PASTORALE

Depuis 2018, les droits d'utilisation de la signalétique pastorale sont mis à disposition des structures de développement pastoral par le biais de conventions signées entre l'interlocuteur départemental et le GIP-CRPGE. Ces conventions définissent les règles d'utilisation de la signalétique pastorale, de façon à garantir sa spécificité, sa cohérence, sa pertinence et son efficacité. La mise à disposition des droits d'utilisation est gratuite. Les conventions sont proposées pour une durée de 3 ans. Le preneur est chargé de la mise en œuvre sur son territoire.

La coordination de ce déploiement est actuellement assurée par le GIP-CRPGE : présentation du dispositif aux structures intéressées, élaboration des conventions, animation de réunions annuelles entre utilisateurs, émergence de nouveaux besoins, accompagnement à la création de nouveaux

pictogrammes, validation des panneaux non définis dans la charte ou sur tout un autre support », etc.

Cette coordination fait l'objet d'une prestation à hauteur de 500 €/an pour les signataires de la convention.

Ce travail inter-massif est d'une grande richesse. En 2019 et 2022, il a abouti à la création commune de 3 nouveaux pictogrammes (pris en charge financièrement par 3 structures pastorales différentes et versés au catalogue commun). Ces échanges permettent également un partage des initiatives et une mise à disposition des supports de sensibilisation créés dans les autres territoires (vidéos, expositions, plaquettes...).

## UN DÉPLOIEMENT À POURSUIVRE ET UNE NOUVELLE ORGANISATION À TROUVER

On ne peut que se féliciter et encourager cette dynamique qui fait que la signalétique

pastorale est aujourd'hui présente dans de nombreux territoires pastoraux.

Jusqu'à présent, ce déploiement est lié à des initiatives des structures pastorales ayant connaissance de cette signalétique par le bouche-à-oreille. L'harmonisation à l'échelle nationale nécessiterait un travail de prospective et d'animation pro-active auprès des autres territoires susceptibles d'être intéressés. Se pose alors la question du portage de cette animation et de la légitimité du GIP-CRPGE à animer une action nationale. Une organisation qu'il faudra sûrement faire évoluer si on veut réussir à toucher tous les territoires.

En attendant, si vous souhaitez mettre en œuvre la signalétique pastorale sur votre territoire ou pour toutes questions, n'hésitez pas contacter le GIP-CRPGE :

.....  
Hélène Devin : 07.80.31.55.24 –  
helene.devin@gip-crpge.com

**La mise en place d'une signalétique harmonisée sur nos territoires pastoraux dépasse largement le souci de mutualisation qui a prévalu aux premiers échanges. L'enjeu est de créer une identité visuelle qui rassemble, par-delà les différents massifs, pour permettre une reconnaissance de nos territoires pastoraux et des règles qui s'y rattachent.**

## MISE EN ŒUVRE DE LA SIGNALÉTIQUE PASTORALE DANS LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, UN ENJEU RÉGLEMENTAIRE ET PÉDAGOGIQUE

La diversité d'acteurs sur les espaces de montagne basco-béarnaise peut entraîner des conflits d'usage. En effet, alors que la montagne est un outil de travail indispensable aux éleveurs, elle est, pour d'autres, un espace de détente et de loisirs. « La méconnaissance des usages et des pratiques agropastorales donne lieu à des situations d'incompréhension » constate Sébastien Uthurriague, président du comité d'orientation montagne de la chambre d'Agriculture.

Comment protéger la responsabilité des gestionnaires face à des accidents qui surviendraient suite aux comportements inappropriés de visiteurs sur les espaces pastoraux ? Comment délivrer les informations nécessaires afin que la cohabitation entre ces diverses activités se passe au mieux ?

Face à ces interrogations, le comité d'orientation montagne a confié à la Cellule pastorale 64 l'accompagnement à la mise en place d'une signalétique pastorale réglementaire et de comportement, homogène sur l'ensemble du département. « 62 gestionnaires d'estives se sont engagés dans cette démarche inédite : 5 associations fondatrices pastorales, 2 groupements pastoraux, 4 commissions syndicales et 51 communes » précise Sébastien Uthurriague.

« Au sein de la Fédération, certains étaient conscients depuis quelques années que l'utilisation de la montagne évoluait à grande vitesse, qu'il fallait que l'on se protège, explique Maité Goñi, co-présidente de la Fédération des AFP-GP. C'est la raison pour laquelle on a voulu mettre des panneaux réglementaires ».

### PROTÉGER LES ÉLEVEURS ET LES GESTIONNAIRES

La signalétique comportementale présente plusieurs intérêts. Le premier est d'ordre réglementaire. Elle protège juridiquement les éleveurs et le gestionnaire en cas d'incident entre un visiteur et du bétail. Le second est d'ordre pédagogique. La signalétique donne toutes les informations nécessaires aux visiteurs pour que ces derniers respectent les lieux et les premiers utilisateurs de la montagne, les éleveurs.

Afin de veiller à une harmonie à l'échelle du massif pyrénéen, la charte graphique créée dans les Hautes-Pyrénées a été choisie. « Il est important que les visiteurs retrouvent les mêmes pictogrammes d'une estive à l'autre, afin de faire en sorte que les messages imprègnent les esprits » souligne Sébastien Uthurriague. L'utilisation des pictogrammes et l'application de la charte sont en-

cadrées via une convention signée entre la chambre d'Agriculture 64 et le GIP CRPGE 65.

Cette coopération se décline sur le terrain sous la forme de trois types de panneaux (un en bord de route, un en zone de stationnement et un sur sentier) aux contenus et dimensions distincts.

Subventionné à hauteur de 80 % par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département 65, ce projet, une fois concrétisé, va permettre aux gestionnaires de faire passer les messages souhaités sur leur

territoire.

Pour parvenir à un multi-usage apaisé en montagne, il faut développer plusieurs actions complémentaires les unes des autres. Il est primordial d'expliquer ce qu'est une montagne pastorale et les codes qui la régissent. C'est l'objectif de la mise en place de ces 451 panneaux sur le département des Pyrénées-Atlantiques.

.....  
**Marie Jaury**

animatrice pastorale, chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques



Panneau « zone de stationnement » sur la Commission Syndicale de la Vallée de Baigorry



Panneau « sentier » sur le territoire de l'association foncière pastorale Arrosa

## LA SIGNALÉTIQUE PASTORALE INTRODUIT LA NOTION DE DOMAINE PASTORAL...

Dans les vallées pyrénéennes le domaine pastoral se définit tant du point de vue géographique, « espace à plus ou moins haute altitude, touchant des zones intermédiaires », que du point de vue de la propriété et des limites de ce domaine « Zone d'estive avec des limites communales, respectant les limites des voisins », que du point de vue socio-économique, « domaine collectif de la communauté où il y a des animaux qui pâturent... »

Le domaine pastoral est aussi un lieu où il y a des usages, des pratiques, des utilisateurs pastoraux qui ont des droits réels et acquis concernant la jouissance du pacage, des éleveurs extérieurs, des salariés, les familles des éleveurs... Sur cet espace circulent aussi d'autres utilisateurs non pastoraux...

### Que dit le code rural ?

L'article L113-2 du code rural dit que l'espace pastoral est constitué par les pâturages d'utilisation extensive et saisonnière.

### Que nous dit la jurisprudence ?

Les décisions de l'arrêt de la cour de cassation du 19 novembre 1995 (Béost, Pyrénées-Atlantiques), de la cour administrative d'ap-

pel de Bordeaux du 29 juillet 1996 (Béost), du tribunal administratif de Pau du 25 juin 2013 (Campan, Hautes-Pyrénées), nous indiquent que les parcours communaux constituent un espace pastoral où des animaux circulent, paissent librement sur les pâturages. Ils soulignent aussi que la dénomination « domaine pastoral » (la dénomination « domaine à vocation forestière et pastorale » apparaît aussi à propos d'un conflit opposant le syndicat de Nistos (Hautes-Pyrénées) au SIVU, cour de cassation 1995) invite les autres usagers de la montagne à reconsidérer leurs pratiques au regard de la présence légitime d'animaux qui paissent en semi-liberté sur les espaces de montagne mis en partage par le gestionnaire.

C'est sur ce socle juridique que s'est appuyée la signalétique pastorale pyrénéenne.

.....  
**Danièle Lassalle**

cellule pastorale du Centre départemental d'élevage ovin (CDEO) des Pyrénées-Atlantiques

## SENSIBILISER LES PRATIQUANTS DE LA MONTAGNE EN ISÈRE



Les éleveurs, bergers et les communes de montagne font remonter des difficultés de compréhension entre activités pastorales et récréatives depuis plusieurs années.

La Fédération des Alpages de l'Isère mène de plus en plus d'actions de sensibilisation, communication autour des activités pastorales. Le conseil départemental de l'Isère mène des actions de promotion des activités de pleine nature tout en prenant soin d'une bonne cohabitation des usages. Les pratiques pastorales sont invisibilisées et

les usagers ont du mal à repérer où sont les alpages. Forts de ces constats, le conseil départemental et la FAI engagent une réflexion sur la mise en place d'une signalétique en 2018.

En faisant un rapide état des lieux de l'existant, la signalétique pastorale des Hautes-Pyrénées est repérée. Elle a l'avantage d'être complète, d'exister (et donc de ne pas engendrer de dépenses de création supplémentaire), d'être déclinable de différentes façons et de permettre une « harmonisation » entre les départements/massifs qui peut faciliter la lecture par les usagers récréatifs. L'ensemble des territoires pastoraux isérois sont consultés via les comités de pilotage des plans pastoraux territoriaux (PPT) pour recueillir leur avis. Il en ressort la sélection de plusieurs pictogrammes de comportement et d'un seul pictogramme d'interdiction (celui lié aux chiens). Les acteurs évoquent collectivement que les interdictions ne sont généralement pas du fait de l'activité pastorale en elle-même et qu'elles doivent donc être gérées par ailleurs. Le choix est également fait d'imprimer les pictogrammes séparément en dimension 12x12. Cela simplifie grandement l'impression

et permet de réduire les coûts en travaillant par séries tout en rendant la pose plus modulable (pose sur mobilier existant, adaptation des pictogrammes utilisés au contexte...).

Le Département prend intégralement en charge les coûts d'impression, la FAI et les territoires se sont chargés de la récolte des commandes et la livraison des pictogrammes. Il a également fait évoluer la charte PDIPR pour qu'il soit possible d'appliquer les pictogrammes sur les poteaux PDIPR. Les parcs naturels régionaux, les communes et les éleveurs se sont chargés de la pose. Cette organisation a permis un déploiement rapide de la signalétique. Des travaux sont en cours avec la Fédération de randonnée pédestre de l'Isère qui a souvent la charge du suivi du balisage et de l'évaluation du PDIPR. Cela permet d'avoir des contrôles sur la pose et la dégradation éventuelle des pictogrammes dans le temps. Les nouveaux pictogrammes en lien avec les logements pastoraux sont en déploiement.

.....  
**Céline Barrère**

Fédération des Alpages de l'Isère



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFP

**1 – Frédéric Gorichon** – Éleveur – Asso éleveurs marais de Brouage (pdt) – Dépt 17

**2 – Isabelle Lapèze** – CD Lot – Programme reconquête espaces embroussaillés. Secrétaire AFP – Dépt 46

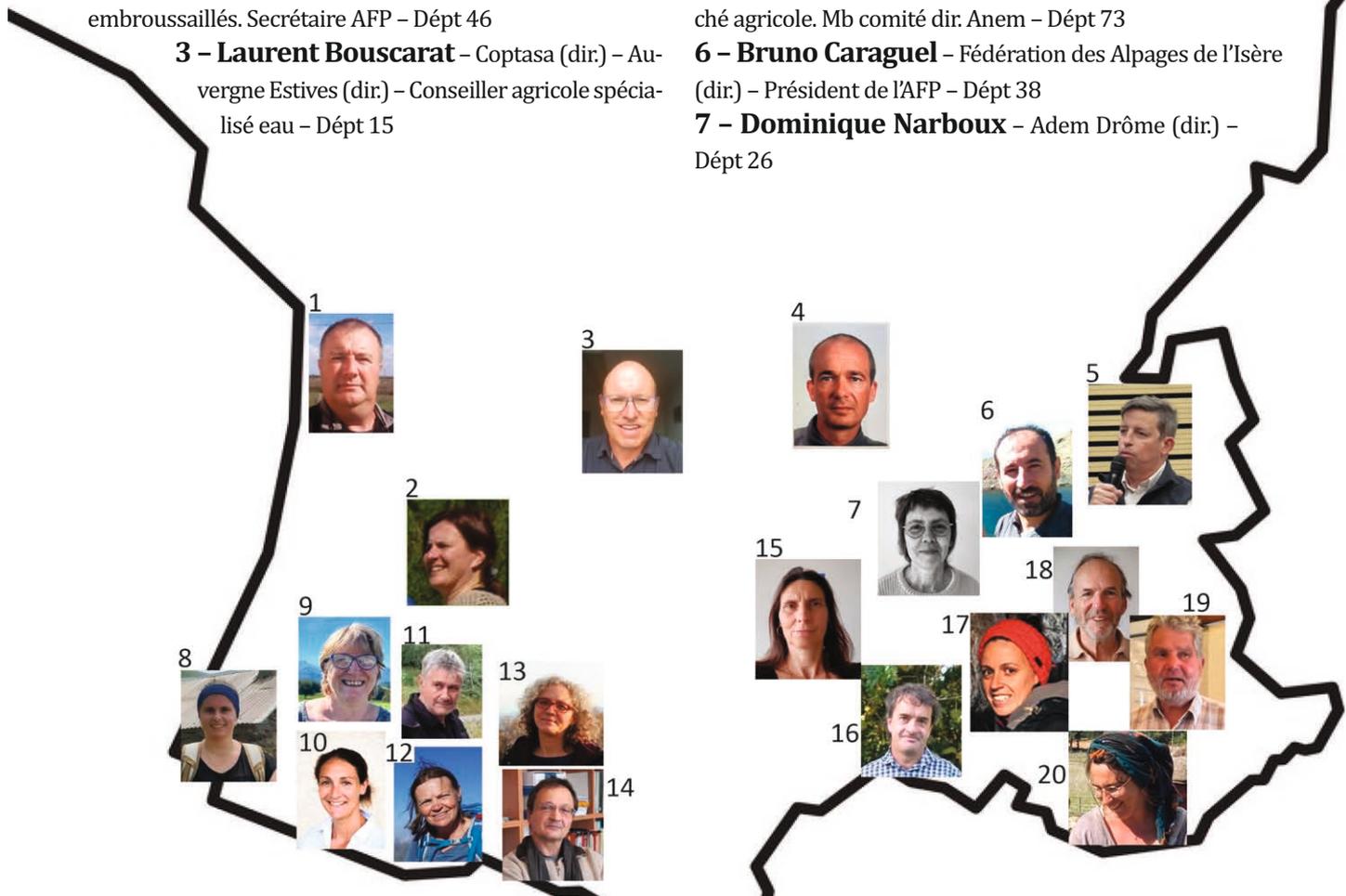
**3 – Laurent Bouscarat** – Coptasa (dir.) – Auvergne Estives (dir.) – Conseiller agricole spécialisé eau – Dépt 15

**4 – Pascal Grosjean** – Draaf AuRA site de Lyon – MASA (référent national pasto). Vice-pdt de l'AFP – Dépt 69-73 / France entière

**5 – Christian Gogny** – Crédit Mutuel – Responsable du marché agricole. Mb comité dir. Anem – Dépt 73

**6 – Bruno Caraguel** – Fédération des Alpes de l'Isère (dir.) – Président de l'AFP – Dépt 38

**7 – Dominique Narboux** – Adem Drôme (dir.) – Dépt 26



**8 – Héloïse Dalens** – Chambre d'A. 64 – Accompagnement gestionnaires d'estives – Dépt 64

**9 – Anne Sallent** – GIP-CRPGÉ – Accompagnement gestionnaires d'estives. Trésorière de l'AFP – Dépt 65

**10 – Florence Hollebecque** – GIP-CRPGÉ (dir.) – Dépt 65

**11 – Didier Buffière** – Consultant indépendant pastoralisme et dvt territorial à l'international. Dir. retraité GIP-CRPGÉ – Dépt 65

**12 – Véronique Lombard** – Enseignement agricole (prof. retraitée) – Trésorière adj. de l'AFP – Dépt 65-09

**13 – Corinne Eychenne** – UMR LISST-Dynamiques rurales, univ. Toulouse J. Jaurès – Enseignante chercheuse maîtresse de conf. géographie – Dépt 09

**14 – Laurent Garde** – Cerpam (dir. adj. retraité) – Dépt 09 / Paca

**15 – Emmanuelle Genevet** – Chambre région. d'A. Occitanie (responsable service pasto) – Accompagnement technique et politiques publiques – Dépt 30 / Occitanie

**16 – Patrick Fabre** – Maison de la Transhumance (dir.) – Médiation et diffusion culturelle – Dépt 13 / Paca

**17 – Clémence Delaye** – Cerpam – Éleveuse – Dépt 04

**18 – Olivier Turquin** – Asso ASPIR (pdt) – Abbasp (co-pdt) – Dépt 04 / Sud-Est

**19 – Jean Debayle** – Estivalp (Fédération GP 04, pdt) – Éleveur retraité – Dépt 04

**20 – Claire Guyat** – Asso HER.B.E (mb du bureau) – Éleveuse herbassière – Dépt 83

Nous indiquons, pour chaque membre, son organisme d'attache professionnelle, des indications sur sa fonction, le département où il est localisé et éventuellement la zone de travail. Les numéros n'ont aucune valeur hiérarchique ; ils font juste le lien avec le trombinoscope géographique.

**FLORILÈGE DES RÉPONSES À LA QUESTION : QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ À ENTRER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ?**

Tisser des liens avec les autres régions/massifs pour partager et apprendre.

Travailler avec d'autres massifs.

L'AFP est une terre de partage des savoirs, des connaissances, où les acteurs du pastoralisme se croisent et échangent.

Faire avancer la réflexion collective à l'échelle nationale. Participer aux échanges et à la mise en réseau d'informations collectives.

Participer aux dynamiques collectives de soutien au pastoralisme.

La richesse de l'AFP tient dans la diversité de ses membres.

Face aux contraintes, un besoin d'ouverture sur la France et de lien avec des spécialistes et des militants.

Diversité des acteurs et des territoires.

Comprendre les enjeux et les difficultés d'une activité vivante, moderne et évolutive.

Action collective en faveur d'un pastoralisme inventif et responsable.

Faire reconnaître la place des gardiens de troupeaux salariés.

Utiliser la force du collectif pour grandir dans ses connaissances et ses pratiques.

Représentation nationale et européenne du pastoralisme.

L'AFP représente tous les pastoralismes de France. C'est un lieu de partage de connaissances. L'AFP est un lieu auquel chacun tient pour l'agrégat humain qu'elle constitue et la chaleur des relations humaines qui s'y retrouvent.

Entré au CA pour l'intérêt que présente le sylvopastoralisme pour un forestier (partage, conseils).

Apporter le regard d'une éleveuse bergère en complément de celui des techniciens pastoraux et des chercheurs.

Valoriser la dimension patrimoniale et culturelle du pastoralisme.

Participer à un réseau d'échange sur les pratiques et les organisations, et ne négliger aucune spécificité du pastoralisme (pas forcément collectif ni transhumant).

Prendre du recul par rapport à nos activités du quotidien. L'AFP est un espace-labo pour nos sociétés modernes.

Des temps partagés à la découverte des pastoraux.

# 38<sup>e</sup> RENCONTRE NATIONALE DES ACTEURS DU PASTORALISME

DRÔME, SEPT. 2023

## ENTRE PLAINE ET MONTAGNE, UN PASTORALISME RÉSILIENT

L'Adem, service pastoral de la Drôme depuis 1987, développe les formes de pastoralisme collectif (associations foncières pastorales, groupements pastoraux, conventions pluriannuelles de pâturage) et suit de près les enjeux pastoraux. Le contexte climatique montagnard sous influence méditerranéenne des surfaces pastorales drômoises l'a rapidement amené à travailler sur des problématiques liées au climat :

Sur les enjeux d'abreuvement des troupeaux d'une part, d'abord sur la question du stockage d'eau de pluie par la construction en 1989 du premier impluvium, et dès 2014 sur la problématique de l'évaporation de cette eau stockée.

Sur les questions de maintien de la ressource fourragère ensuite, les parcours drômois étant pour la plupart situés à faible altitude, ils sont donc très boisés. Des partenariats avec les forestiers permettent de développer des projets communs de gestion de la ressource.

Enfin, des projets d'écopastoralisme et de reconquête pastorale émergent depuis quelques années et sollicitent la dent de l'animal pour réouvrir les milieux, pour participer aux enjeux DFCI et à la gestion d'espèces invasives dans le lit des rivières en tresses et aux abords des villages.

L'Adem et ses partenaires ont eu le plaisir d'accueillir les acteurs du pastoralisme pour une découverte des différents pastoralismes drômois.

.....  
Adem Drôme



# LE PASTORALISME, UNE HISTOIRE D'AVENIR

## 50 ANS D'HISTOIRE ET UN FUTUR À CONSTRUIRE EN COMMUN

COLLOQUE AFP, MARS 2023, PARIS

Le 2 mars 2023, l'Association Française de Pastoralisme organisait à l'Assemblée nationale à Paris un colloque à l'occasion des 50 ans des décrets d'application de la loi pastorale. Un colloque placé sous le haut-patronage de la présidente de l'Assemblée nationale.

Pas moins de 150 participants, venus des quatre coins de la France, ont assisté à cette journée décente.

Ce colloque a été l'occasion de réaffirmer l'intérêt de la loi pastorale qui a su dynamiser les activités pastorales en faisant une mise en perspective historicisée, comparée et contextualisée, mais aussi de rappeler les nouveaux défis auxquelles elles doivent faire face : changement climatique, prédation, multiusage, etc.

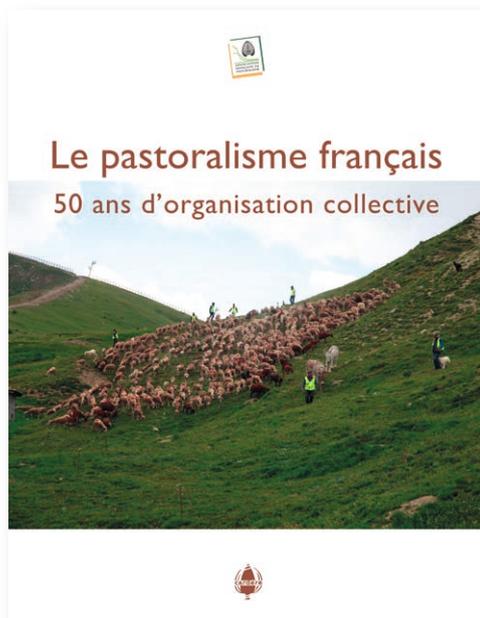
Le but était de mettre en débat le pastoralisme et les activités pastorales et d'ouvrir un débat technique et parlementaire prospectif à l'aube de la nouvelle loi d'orientation agricole.



© Assemblée nationale

Nous tenons à remercier de nouveau nos partenaires techniques et financiers, ainsi que tous les intervenants, sans qui cette journée n'aurait pu se tenir !

L'intégralité des présentations, des échanges et des débats de cette journée vient de paraître dans l'ouvrage *Le pastoralisme français, 50 ans d'organisation collective*. Une co-édition Cardère-AFP qu'on peut se procurer sur le site de la bonne maison Cardère (<https://cardere.fr>). Voir ci-dessous.



### LE PASTORALISME FRANÇAIS. 50 ANS D'ORGANISATION COLLECTIVE

Association Française de Pastoralisme

La loi pastorale, qui organise le pastoralisme de manière collective depuis 50 ans, est-elle toujours adaptée ? Il s'agit là des actes du colloque organisé le 2 mars 2023 à l'Assemblée nationale.

La loi pastorale de 1972 a permis de dynamiser le pastoralisme français en s'appuyant sur une organisation collective des éleveurs et de leurs troupeaux (groupements pastoraux) ainsi que des propriétaires de pâturages (associations foncières pastorales) tout en articulant leurs relations (conventions pluriannuelles de pâturage).

Cinquante ans plus tard, cette loi et ses décrets d'application ont conservé leur force et leur actualité. Cependant les dynamiques pastorales en cours sont confrontées à des attentes sociétales et des enjeux contemporains de plus en plus prégnants au fil des ans : souveraineté alimentaire, bien-être animal, biodiversité, exposition aux prédateurs, nouveaux usages de loisirs, changement climatique... Attentes et enjeux qui sont vecteurs de tensions,

conflits, incompatibilités... et imposent toujours plus de souplesse, d'ajustements, de négociations. Dans un objectif prospectif, lors d'un colloque tenu en mars 2023, l'Association Française de Pastoralisme a dressé un panorama des adaptations des outils permis par la loi. Cet ouvrage rend compte de ce colloque, qui a mis en perspective les grandes lignes des activités pastorales tout au long des cinquante dernières années. À travers des exemples concrets, il s'est agi de repérer les continuités, mais aussi les ruptures auxquelles elles ont été confrontées, appelant adaptations et innovations.

Coédition Cardère-AFP, coll. séminaires

202 p., illustré couleur, 20 x 26, couv. souple, ép. 11,5 mm, pds 750 g

Sortie nov. 2023, isbn 9782376490388, issn 1154-4449, prix public 20,00 €



© GIP-GRPE

## PASTORALISME ET TRANSHUMANCE EN PROVENCE DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE : DE L'OCCUPATION À L'APRÈS-LIBÉRATION (1939-1948)

Sandrine Krikorian

Malgré le contexte, le pastoralisme et la transhumance en Provence ont bien perduré pendant toute la Seconde Guerre mondiale. À partir de nombreux textes d'archives (registres et tableaux comptables, lettres, rapports, etc.) et de témoignages d'anciens bergers et éleveurs, cet ouvrage présente une vision globale des enjeux de cet élevage ainsi que la vie quotidienne de ceux qui l'ont pratiqué entre 1939 et 1948.

*Sandrine Krikorian est docteur en histoire de l'art. Lauréate du prix Monsieur et Madame Amphoux décerné par l'Académie des Sciences,*

*Lettres et Arts de Marseille, elle publie ici un nouvel opus complétant ses travaux précédents sur le pastoralisme et la transhumance durant la Seconde Guerre mondiale entre les Bouches-du-Rhône et les lieux d'alpage (départements des régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône, Occitanie et Italie).*

*Autoédition BoD  
102 p., ill. N&B, 15,5 x 22, couv. souple, ép. 7 mm, pds 180 g  
Sortie février 2023, isbn 9782322010172, prix public 18,00 €*

Sandrine KRIKORIAN

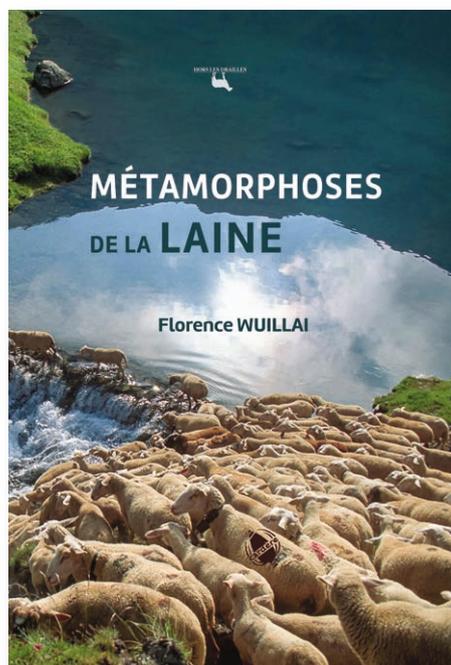
Pastoralisme et transhumance en Provence durant la Seconde Guerre mondiale : de l'Occupation à l'après-Libération (1939-1948)



## MÉTAMORPHOSES DE LA LAINE

Florence Wuillai

Une exploration de la laine, dans un dialogue entre anthropologie, pastoralisme et design.



Quels liens unissent la laine au monde pastoral ? Quel est le rôle du métier de moutonnier dans le travail de cette fibre aux qualités remarquables ? Qu'en est-il du mouton, cette « bête à laine » ? Au fil de cette quête des origines de la laine, se déroule petit à

petit une fine analyse du monde pastoral décrit comme un écosystème où sont à l'œuvre passion du vivant et recherche d'harmonie avec un milieu nourricier. À l'écoute des éleveurs et bergers, on découvre des manières inspirantes d'habiter le monde. Mise en regard des débouchés que lui offre le design, l'économie pastorale s'inscrit alors dans d'autres possibles.

Comme celui du berger, designer est un métier qui évolue avec son temps et s'adapte au changement. Aujourd'hui, il semble difficile de créer sans en mesurer les impacts : toute une méthodologie de création est à repenser. Le créateur est invité à faire un pas de côté et à s'inspirer d'un mode de vie basé sur l'interdépendance entre le vivant et son milieu.

« Être capable de remonter à l'origine d'une matière, d'incarner le terrain où elle prend naissance. Devenir acteur de ce milieu, agir en tant que diplomate pour créer du lien entre chaque entité. Enfin respecter la temporalité du milieu, c'est-à-dire être dans une lenteur. [...] finalement offrir une honnête histoire. »

Cet ouvrage qui prend parfois la forme d'une chronique pastorale, dévoile une expérience qui relève à la fois de la recherche sur la matière laine et de la quête d'une éthique professionnelle dans un monde en mutation

profonde. Associée à la douceur et à la chaleur, la laine pourrait passer pour une matière un peu mièvre et sans autre perspective que sa riche histoire. Pourtant, si l'on dépasse le champ du textile, la laine devient matière vivante, matière anthropologique se prêtant à de passionnants mélanges. Du berger au designer, elle ouvre sur un univers de création d'une grande richesse.

*Éd. Cardère coll. Hors les Drailles  
112 p., illustré couleur, 17 x 24,6, cartonné, ép. 12 mm, pds 435 g  
Sortie sept. 2023, isbn 9782376490289, issn 2428-9248, prix public 24,00 €*



© Héloïse Leveux

## L'ÉQUILIBRISTE

Patrick Georget



Écrit et récit photographique s'enrichissent pour découvrir les dessous du métier de berger aujourd'hui.

Il s'agit d'une exposition photographique, et de l'ouvrage éponyme en souscription sur la plateforme Ulule (date de sortie non précisée).

L'équilibriste a pointé son nez au hasard d'une rencontre ; une fillette s'est approchée et m'a dit « Je suis bergère ».

À aucun instant je n'aurais envisagé de partager le quotidien de ses parents, les véritables professionnels. Quelle n'a pas été leur surprise

de découvrir le photographe sous une couche de paille odorante, loin d'imaginer qu'il se jetterait sur un renard emprisonné, composerait avec un molosse narcissique... apprenti berger le tente ?

La famille des quatre pattes (toutous et brebis) l'accompagne ou le fuit, l'intrépide ne sait où il va, seul le temps long compte, la pastorale le berce.

Toutefois, quelques dissonances se font entendre, l'orage menace. Catherine et Nicolas sont aux quatre vents à jongler entre deux voyageurs : le loup est connu de tous, le promeneur un non-dit.

Depuis la nuit des temps, les bergers composent avec le vivant. S'ouvrir à leur réalité, à leurs difficultés, ne peut que nous rapprocher de ces femmes et hommes œuvrant aujourd'hui pour demain.

*Autoédition*

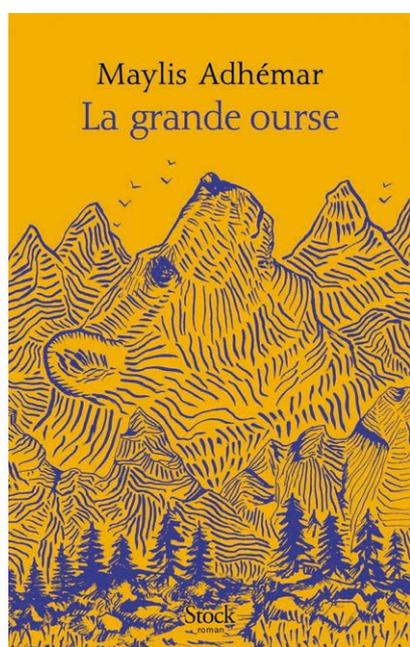
112 p., 28 x 20 (à l'italienne)

<https://fr.ulule.com/l-equilibriste/>



## LA GRANDE OURSE

Maylis Adhémard



Zita aurait dû être bergère sur une estive des Pyrénées, comme ses ancêtres. Le déclin du pastoralisme, la réintroduction des ours et ses bons résultats scolaires en ont décidé autrement. Ingénieure agronome, elle enchaîne les contrats à travers le monde, expatriée de l'agro-industrie.

Cinq ans après son départ, Zita rentre à Ossès, la ferme de ses parents située dans un fond de vallée ariégeois. Elle retrouve sa cabane des hauteurs,

leurs brebis et les contes bestiaux de Petite-Mère, son aïeule. Un soir, au café du village, elle percute la vie de Pierrick, un citadin. Leur histoire d'amour sera celle de la maturité, celle où Zita s'installe dans un bel appartement avec vue sur la Garonne. Mais Pierrick n'y est pas seul. Il y a aussi sa petite Inès et souvent Émilie, son ancienne compagne, gérante d'une épicerie bio. Zita se retrouve vite à l'étroit dans le costume de belle-mère qu'on veut lui tailler.

Un jour d'automne, le cadavre de l'ours Anis est retrouvé sur l'estive où paissent les brebis de sa famille. Une balle est plantée entre les yeux du plantigrade. Pour Pierrick, Émilie et Inès, le braconnier n'est qu'un pitoyable assassin, un arriéré refusant le nécessaire réensauvagement. Le silence de Zita brise peu à peu l'entente cordiale des habitants des villes et des montagnes. Tirillée entre deux mondes, elle devra faire un choix entre la proie et le prédateur.

Les destins se croisent, se mêlent et se brisent dans ce vibrant roman des grands espaces, qui pose une question centrale : y a-t-il encore une place pour ceux qui parlent la langue des bêtes ?

Éd. Stock cat. La Bleue

288 p., 13,8 x 21,5

Sortie jan 2023, issn 9782234093645, prix public 20,90 €

Numérique : issn 9782234093225, prix public 14,99 €